

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



© C. Chevallier - A. Verroye

Année particulière pour le Département de l'Essonne, 2019 a marqué les 30 ans de sa politique des Espaces naturels sensibles (ENS). Trois décennies durant lesquelles le Département s'est attaché à valoriser la biodiversité du territoire, sensibiliser tous les publics à la préservation des milieux naturels, et accompagner ses nombreux partenaires.

Ainsi, cette année encore, des actions concrètes ont permis de confirmer cet engagement pour la nature comme l'inauguration de nouveaux sites naturels aménagés (Pelouse des Buys à Puiset-le-Marais et Coteau des vignes à Athis-Mons). La randonnée n'a pas été en reste avec le nouvel itinéraire « Le chemin des sables » qui permet de découvrir sur près de 36 kilomètres la Réserve géologique entre Morigny-Champigny et Boissy-le-Cutté.

En matière de communication, plus de 8 700 personnes ont répondu présent aux animations nature dispensées par l'équipe du Conservatoire des ENS. En outre, le Département a organisé des événements sur le thème de l'environnement au Domaine départemental de Montauger (Mille-et-unes lumières, Fête des vignes et vergers, Féeries de l'hiver...). 10 000 participants ont ainsi été accueillis lors de ces manifestations. Cette année fut également l'occasion d'organiser pour la première fois en Île-de-France la 9^e édition des Assises nationales de la Biodiversité à Massy : la richesse des sujets et des échanges, auxquels 1 400 congressistes ont participé, fut telle qu'une reconduction en Essonne est prévue en 2020.

Enfin, le Département a poursuivi son engagement auprès de ses partenaires (associations, communes, intercommunalités...), et a continué à soutenir techniquement et financièrement de beaux projets en faveur de la biodiversité et des milieux naturels essonniers (nettoyage du Cirque naturel de l'Essonne, aménagement de l'Étang de la Patte d'Oie à Mennecey, élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale à La Ville-du-Bois...).

Après 30 ans d'implication en faveur de la nature, le Département compte bien poursuivre ses actions visant à améliorer le cadre de vie du territoire, au service des Essonniers.



Sommaire

Les Espaces naturels sensibles en quelques chiffres	5
Bilan des actions en une carte	6
1 – Un patrimoine naturel à partager	7
1-1 Domaine départemental de Montauger - Maison de l'environnement	7
1-2 Événementiels	11
1-3 Animations nature	13
1-4 Travaux en faveur de l'accueil du public	15
2 – Un patrimoine naturel à protéger	16
2-1 Actions en faveur de la biodiversité	16
2-1-1 Études	16
2-1-2 Travaux	20
2-1-3 Partenariats	24
2-1-4 Sensibilisation et formation	27
2-1-5 Surveillance des sites naturels et réglementation	28
2-2 Actions en faveur des trames verte, bleue et noire	30
2-2-1 Études	30
2-2-2 Travaux	33
2-2-3 Partenariats	34
2-2-4 Sensibilisation et communication	35
2-3 Actions en faveur des paysages	36
2-3-1 Études	36
2-3-2 Travaux	37
2-3-3 Partenariats	42
2-3-4 Sensibilisation et communication	45
2-4 Actions en faveur de la géodiversité	46
2-4-1 Études	46
2-4-2 Travaux	49
2-4-3 Partenariats	50
2-4-4 Sensibilisation et communication	51
Bilan foncier	53
Bilan financier	55
Revue de presse	57
Organigramme du Conservatoire des ENS	59



Jacinthes des bois dans la nouvelle forêt départementale de la Barre

Les Espaces naturels sensibles de l'Essonne en quelques chiffres

Les principales réalisations en 2019

Périmètres et foncier

66 ha d'ENS recensés
33 ha de zones de préemption ENS créés
50 ha de propriétés départementales acquises

Aménagement

970 tonnes de déchets résorbés
2 nouveaux sites ménagés
(Pelouse des Buys à Puiset-le-Marais,
Coteau des Vignes à Athis-Mons)
1 site réaménagé
(Cos de Montauger à Villabé)

Partenariats

1 225 000 € de subventions allouées aux collectivités
120 000 € de subventions allouées aux associations

Randonnée

1 nouvel itinéraire départemental de randonnée "*Le chemin des sables*"

Événementiel

34 000 visiteurs au Domaine départemental de Montauger

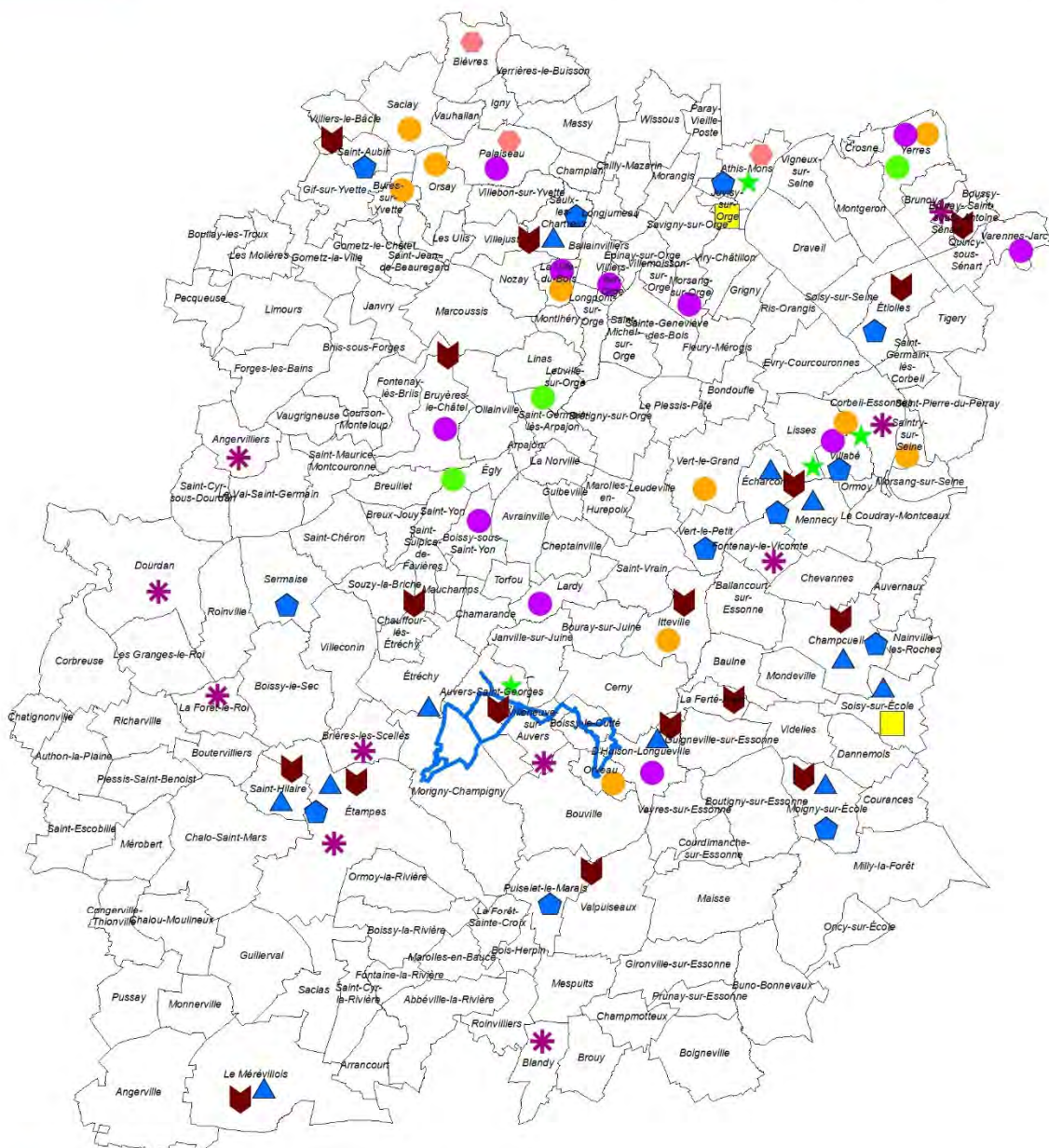
19 000 participants à l'opération Essonne verte - Essonne propre

8 700 personnes accueillies en visites guidées, dont :

3 600 au Domaine de Montauger

5 100 sur les autres ENS départementaux

1 100 sur la Réserve naturelle géologique



- ▲ Acquisitions départementales ENS
- ⬠ Travaux en maîtrise d'ouvrage
- Nouvel itinéraire de randonnée
- Mise à jour ENS/PDIPR
- ✱ Avis sur PLU
- Conventions de gestion
- Subvention attribuée pour acquisition foncière
- Subvention attribuée pour étude
- Subvention attribuée pour aménagement
- ★ Manifestations, événementiels majeurs
- 🏠 Surveillance des espaces naturels



1 - Un patrimoine naturel à partager

1-1 Domaine départemental de Montauger

Rouverte depuis décembre 2017 et inaugurée en juin 2018, la Maison de l'environnement de l'Essonne a vu son activité augmenter d'année en année (32 000 visiteurs en 2019, soit environ 4 000 de plus que l'an passé). Cette année a été très riche en événements divers et variés, séminaires, expositions, animations et conférences.

○ Évènementiel et journées thématiques

● 1001 lumières - Solstice d'été

4 490 personnes sont venues au Solstice d'été. Cette journée a été marquée par l'inauguration et la réouverture du Clos de Montauger. Plusieurs activités ont été proposées au programme dont des balades en calèche et en barques, ainsi que de nombreuses animations musicales parmi lesquelles « Les chanteurs d'oiseaux » (primés aux Victoires de la musique). La journée a été également marquée par les déambulations d'une troupe de spectacle qui a offert un final magnifique.



Cet évènement majeur dans la programmation des activités du Domaine a permis de faire découvrir le site par une approche ludique à de nombreux visiteurs qui, outre les activités festives, auront pu participer à des animations nature ou encore découvrir 5 expositions sur l'environnement et le développement durable.

● Journées européennes du Patrimoine

920 personnes ont participé à cet évènement mettant en valeur le patrimoine historique et naturel du Domaine départemental de Montauger.

125 personnes ont suivi les visites guidées « Entre histoire et nature » proposées par les animateurs tout au long du week-end.

● Fête des vignes et des vergers

L'évènement a attiré près de 558 personnes sur la journée malgré une mauvaise météo. De nombreuses activités étaient proposées au public, avec des visites guidées proposées par l'association « Les croqueurs de pommes », des animations pour découvrir les insectes ou les serpents, des stands de présentation de produits locaux, des jeux en bois, des ateliers culinaires, une mini ferme pédagogique, ainsi qu'un atelier de fabrication de jus de pommes.

- Solstice d'hiver

2 685 visiteurs ont pu profiter des produits du marché d'artisanat local dans la cour du château, découvrir les nouvelles expositions de la Maison de l'environnement et participer à un atelier de recyclage créatif de décorations de Noël. Une sortie ornithologique, un orchestre, des balades contées et une chorale en fin d'après-midi ont ponctué ce premier événement, avec l'illumination du parc à la tombée de la nuit.



- **Expositions**

8 expositions temporaires ont été présentées sur le site :

- ✓ « Les 3 rivières du Gâtinais » - M-L. Hagenmüller, A. Petit, Q. Kheyap (30/06/2018 à mars 2019)
- ✓ « Jardins naturels sensibles » - CD91 (30/09/2018 à mars 2019)
- ✓ « Les graines de l'art » - D. Rousseau-Navarre (11/01/2019 au 17/06/2019)
- ✓ « Nocturne jardin » - F. Verrier (11/07/2019 au 17/06/2019)
- ✓ « Les astuces de la nature qui nous inspirent » - S. Bernert (31/01/2019 au 17/06/2019)
- ✓ « #365 Unpacked » - A. Repessé (17/06/2019 au 27/01/2020)
- ✓ « La plastique des plages » - F. Balci (25/06/2019 au 27/01/2020)
- ✓ « Serpents, du mythe à la réalité » - M. Briola (25/06/2019 au 29/09/2020)



- **Animations**

La Maison de l'environnement de l'Essonne accueille tous types de publics et leur propose des animations variées sur différentes thématiques telles que la biodiversité (le monde merveilleux des insectes, les arbres de nos forêts, ornithos en herbe...) ou le développement durable (de l'or dans nos poubelles, devenir consomm'acteur...).

Public ciblé	Nombre d'animations	Fréquentation
Grand public	121	2 680 participants
Public en situation de handicap	1	22 participants
Scolaires	25	705 jeunes
Total	147	3 407 personnes

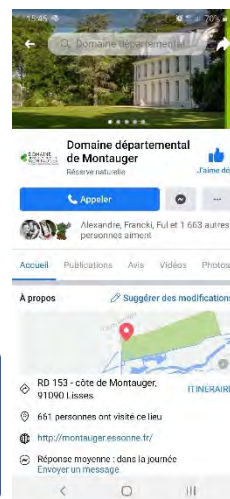
○ Réserve de salles (séminaires, réunions)

2 194 personnes ont réservé les salles et salons du château, représentant un total de 77 journées en 2019. Il s'agissait en majorité de réunions associatives ayant pour thème l'environnement et le développement durable.

○ Réseaux sociaux

Cette année a été marquée par la création d'une page Facebook du Domaine départemental de Montauger (. On y retrouve toutes les informations relatives à la Maison de l'environnement (horaires, expositions, animations, évènements, observations naturalistes, aménagements des ENS...), et plus largement à l'activité du Conservatoire des Espaces naturels sensibles.

En moins d'un an, la visibilité du compte Facebook a bien évolué, avec plus de 1 500 fans qui en suivent l'actualité.



○ Signalétique pédagogique

La signalétique du Domaine de Montauger a été complétée par l'installation de plusieurs dizaines de panneaux d'information présentant les différentes facettes du patrimoine du domaine (histoire, architecture, paysage, nature, gestion...) et rappelant la réglementation.



Panneaux pédagogiques sur le domaine

○ Travaux menés au Clos de Montauger

Aménagé il y a plus de 20 ans, le Clos de Montauger a fait l'objet d'une importante opération de maintenance. L'ensemble des équipements a en effet été repris sur les 5 hectares du site :

5 nouvelles passerelles et une dizaine de postes de pêche ont été réaménagés, des panneaux d'information ont été implantés, et les cheminements ont été rendus plus confortables et sécurisés.

Le site est désormais interconnecté avec le Domaine de Montauger, proposant une belle boucle de découverte des anciennes tourbières.



Nouveau poste de pêche au Clos de Montauger

○ Renforcement de l'équipe de Montauger

L'accueil du public au Domaine est rendu possible par la présence d'une équipe technique qui travaille quotidiennement à l'entretien et l'embellissement du site. Elle a été renforcée en 2019 par le recrutement d'un agent en contrat d'insertion, ainsi que par l'accueil de personnes en TIG (travaux d'intérêt général) dans le cadre d'un partenariat avec l'administration pénitentiaire.

○ Surveillance et sécurisation du site

En 2019, les axes de travail du Département ont mené à l'élaboration du plan de mise en sécurité du domaine, la mise en place des astreintes et la réflexion sur la mise en place du contrôle d'accès.

La surveillance du Domaine et des sites ENS aux abords est réalisée quotidiennement par des agents chargés d'assurer cette mission, en transversalité avec la DSP (direction de la sécurité et de la prévention), sans compter la sécurisation des manifestations d'ampleur.

D'autre part, 2 opérations ont été menées en collaboration avec la Fédération de pêche de l'Essonne pour contrôler d'éventuelles infractions, et faire de la pédagogie auprès des pêcheurs.

1-2 Événementiels sur les ENS

○ Inaugurations

- Inauguration du Domaine départemental des Buys à Puiset-le-Marais



Le 18 mai 2019, 69 personnes sont venues découvrir les nouveaux aménagements de cette pelouse calcaire située dans le Gâtinais, riche de l'une des plus grandes diversités en orchidées sauvages du Sud Essonne.

- Inauguration du Coteau des Vignes à Athis-Mons

Le samedi 15 mai 2019, 60 personnes ont assisté à la signature de la convention « nature en ville » sur la commune d'Athis-Mons, ainsi qu'à l'inauguration de l'Espace naturel sensible communal du Coteau des Vignes. Au bord de l'Orge, ce site boisé, enclavé dans l'urbanisation, offre un espace de ressourcement et de détente aux habitants. En raison du caractère humide du site, des travaux ont été réalisés pour permettre un accès facilité (installation de platelages), et valoriser le patrimoine écologique, paysager et historique qu'il abrite (présence de mares, fruitiers, sources calcaires, ainsi que d'espèces floristiques d'intérêt comme la Tulipe sauvage).



- Lancement d'un partenariat sur la biodiversité urbaine

Une convention de nature en ville a été établie entre le Département et la commune de Bièvres. Sa signature a été rendue publique le 16 novembre 2019 au sein du Parc de la Martinière. Elle prévoit par conséquent un programme de travaux ambitieux sur les 5 prochaines années, avec un soutien technique et financier du Département (à hauteur de 110 000 €) au titre de sa politique ENS : restauration des pontons dégradés, réouverture d'une zone humide, mise en place d'une gestion différenciée des zones enherbées et pose de panneaux de sensibilisation.



- Inauguration du chemin de Grande Randonnée de Pays en Essonne



Le Comité départemental de la randonnée pédestre a organisé le 26 octobre 2019 à Montauger l'inauguration du GR® de Pays, avec le soutien du Département de l'Essonne. Près de 250 personnes ont participé aux deux randonnées proposées (6 km et 12 km). Cet itinéraire structure désormais le territoire de l'Essonne en s'appuyant sur une thématique forte : les vallées du département. Plusieurs sites recensés ENS sont ainsi reliés pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature.

- **Assises nationales de la biodiversité**

Les Assises nationales de la Biodiversité se sont tenues les 19, 20 et 21 juin à Massy, au Palais des Congrès. Avec le partenariat de la Région, de l'Office français de la biodiversité, des ÉcoMaires, du réseau IDEAL, de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, de la Commune de Massy et du Département, cet événement a attiré près de 1 400 visiteurs. En présence de la Secrétaire d'État et d'autres personnalités engagées, les thèmes abordés furent nombreux et d'actualité : agriculture et biodiversité, économie durable et reconnectée à la nature, aménagement du territoire, retour du sauvage... En parallèle de ces ateliers et conférences, des animations ont été dispensées par l'équipe du Conservatoire des ENS (ruche numérique, maquette modélisant la crue d'un cours d'eau, résultats de fouilles géologiques...).

Particulièrement réussies, ces assises ont également permis de célébrer les 30 ans de la politique ENS mise en place par le Conseil départemental depuis 1989.



1-3 Animations nature sur les ENS

○ Programme des Rendez-vous nature

Trois fois par an, 28 000 programmes sont diffusés en direction du public et dans les offices de tourisme, au Comité Départemental du Tourisme (CDT), dans les bâtiments départementaux et sur les sites ouverts au public.

Ce livret est également transmis en version dématérialisée à plus de 2 000 Essonnien(ne)s. Enfin, il est également téléchargeable sur le site www.essonne.fr.



L'ensemble des inaugurations, événements et animations nature décrits ci-dessous sont proposés aux Essonnien(ne)s dans cette programmation.

○ Sensibilisation du public essonnien par l'animation et la médiation

Au sein du Conservatoire des ENS, une équipe de 4 gardes-animateurs assure les actions de communication de tous les publics (scolaires, grand public, personnes handicapées...) sur les différents ENS (hors Domaine de Montauger).

Des animations, particulièrement diversifiées, sont proposées gratuitement (thématiques autour de la faune, la flore, la randonnée, les paysages, la géologie...).



Animations réalisées sur les Espaces naturels sensibles (hors Domaine de Montauger)

Public ciblé	Nombre d'animations	Fréquentation
Grand public	55	3 315 participants
Scolaires	57	1 766 jeunes
Total	112	5 081 personnes

Parmi la centaine d'animations proposées, plusieurs ont été organisées dans le cadre d'évènements à portée nationale ou internationale :

- Comptage *Wetlands* : recensement des espèces d'oiseaux d'eau hivernants (samedi 12 janvier, marais de Misery) ;
- Journée mondiale des zones humides : sensibilisation du grand public à la fragilité de ces milieux en partenariat avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents (samedi 2 février, marais d'Itteville) ;
- Journée internationale des forêts : découverte des écosystèmes boisés en partenariat avec l'Office national des forêts (dimanche 24 mars, forêt départementale de la Roche Turpin) ;
- Fête de la nature : animation sur la faune des marais (samedi 25 mai, marais de Misery) ;
- Fête des mares : évènement consacré à la sensibilisation et la préservation des mares (mercredi 5 juin, forêt départementale des Grands-Avaux) ;
- Nuit internationale des chauves-souris : animation crépusculaire dédiée à la protection des chiroptères (samedi 24 août, Domaine départemental de Méréville) ;
- Journées européennes du patrimoine : animation sur la géodiversité et l'art rupestre (samedi 21 septembre, forêt départementale des Grands-Avaux) ;
- Jour de la Nuit : animation de sensibilisation à la pollution lumineuse et de découverte de la faune nocturne (samedi 12 octobre, parc et marais de Fontenay).



1-4 Autres travaux en faveur de l'accueil du public

Des zones humides en passant par les espaces boisés, plusieurs interventions ont été réalisées en 2019 par le Département en vue d'accueillir le public essonnien, et notamment :

- des équipements d'entrées de site (barrières, signalétique routière, supports de panneaux pédagogiques) ont été restaurés dans le Bois des Gelles ;
- les abords du parking de la forêt départementale du Bois des Grais ont été repris aux abords de la RD 95, sur la commune de Villiers-le-Bâcle ;
- la route forestière de Diane en forêt de la Roche Turpin, sur les communes de Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis, a été restaurée, facilitant ainsi l'accès au parking secondaire ;
- au sein du Domaine départemental des Coudrays à Étiolles, un abattage sélectif d'arbres dangereux, ainsi qu'une reprise des sentiers de balade ont contribué à améliorer la sécurité et l'accessibilité du public.



Remise en état des équipements d'accueil (Bois des Gelles)



Reprise du parking à Villiers-le-Bâcle (Bois des Grais)



Restauration de la route forestière (Forêt de la Roche turpin)



Travaux de sécurisation à Étiolles

2 – Un patrimoine naturel à protéger

2-1 Actions en faveur de la biodiversité

2-1-1 Études, diagnostics et plans de gestion

- **Partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP)**

Depuis les années 90, une convention existe entre le CBNBP et le Département. Celle-ci a été renouvelée en 2019 pour une période de 5 ans (2019-2023) avec l'objectif de toujours mieux connaître, valoriser et protéger la flore essonniennne.

- Protéger les espèces patrimoniales

Dans ce cadre, plusieurs actions en faveur de la biodiversité ont été conduites. Parmi celles-ci figure notamment la poursuite de l'établissement des plans de conservation d'espèces patrimoniales (*Inula hirta*, *Medicago monspeliaca*, *Stipa gallica*, *Viscaria vulgaris*).



© A. Potier, MNHN/CBNBP

Medicago monspeliaca



© A. Potier, MNHN / CBNBP

Viscaria vulgaris



© C. Salvoudon, MNHN/CBNBP

Inula irta

En parallèle, 11 « porter-à-connaissance » ont été adressés aux propriétaires des parcelles accueillant certaines de ces espèces bénéficiant de plans de conservation. L'objectif est de les sensibiliser à cette richesse floristique et leur rôle dans sa préservation, et de définir avec eux les actions à mettre en place.

Par ailleurs, des prélèvements de graines de plantes menacées (*Ranunculus nodiflorus*) ont été effectués sur le site de Moigny-sur-École par le CBNBP afin de constituer une banque de graines en vue d'une éventuelle réintroduction sur des zones où elle aurait disparu.

- Approfondir la connaissance de la flore essonniennne et de différents sites naturels

Dans le cadre des missions prévues dans la convention, le CBNBP a poursuivi en 2019 l'inventaire du territoire essonnienn. Deux nouvelles mailles de 5 km x 5 km ont ainsi été explorées (mailles de « Bruyères-le-Châtel » et

de « Saint-Germain-lès-Arpajon »). Cette démarche s'inscrit dans un objectif de renouvellement de la connaissance de la flore vasculaire essonnienne et régionale.

- **Inventaire de sites naturels essonniers**

Chaque année, plusieurs ENS départementaux ou communaux sont inventoriés par le CBNBP pour identifier la présence d'espèces et de végétations patrimoniales. Depuis un an, sont également recensées les espèces exotiques envahissantes émergentes ou avérées.

En 2019, 9 sites ont été prospectés. Cette connaissance contribue à orienter les opérations de valorisation et de protection conduites par le Département ou les communes dans le cadre de convention d'objectifs bipartites.

RÉCAPITULATIF EXPERTISE CBNBP 2019

SITE	ESPÈCES PATRIMONIALES	ESPÈCES D'INTÉRÊT	VÉGÉTATIONS	ESPÈCES ENVAHISSANTES	ÉVALUATION SITE
CARRIÈRE DU BOIS DES GRAIS Villiers-le-Bâcle	0	3	2 (patrimoniales - ZNIEFF) pelouse annuelle sur sables acides (EN) fragments de lande atlantique sèche (EN) 1 (remarquable - DHFF)	1 (avérée implantée)	Secondaire
FOSSE MONTALBOT Vigneux-sur-Seine	0	2	0	11 (8 avérées implantées et 3 potentiellement implantées)	Annexe
LE GROS BUISSON Vigneux-sur-Seine	0	1	1 (remarquable - DHFF)	2 (avérées implantées)	Annexe
PLAINE DE CHALANDRAY Montgeron	0	2	0	0	Annexe
BUTTE BLANCHE Saint-Maurice-Montcouronnes	2 Orchis bouffon (très rare, VU) Platanthère à deux feuilles (assez rare, VU)	1	0	0	Secondaire
RUELLE AUX SŒURS Vert-le-Petit	2 Orme lisse (très rare, VU) Fougère des marais (rare, VU)	3	0	7 (1 avérée émergente et 6 avérées implantées)	Secondaire
BELVEDERE (zones ouvertes) Chamarande	5 Alysson à calices persistants (très rare, VU) Épipactis de Müller (très rare, EN) Montie printanière (extrêmement rare, CR) Renouée des marais (très rare, VU) Trèfle strié (très rare, VU)	11	2 (patrimoniales - ZNIEFF) prairie mésotrophile fauchée (EN) pelouse annuelle sur sables acides (EN)	1 (avérée implantée)	Secondaire
FORÊT DE LA BARRE / MARAIS Morigny-Champigny	3 Laièche de Haller (très rare) Alisier de fontainebleau (rare, quasi menacé) Spargoute printanière (très rare, VU)	7	3 (patrimoniales - ZNIEFF) aulnaie-frénaline riveraine pelouse annuelle sur sables acides lande sèche à Callune 2 (remarquables - DHFF)	3 (2 avérées implantées et 1 potentiellement implantée)	Secondaire
MARAI Bouffigny-sur-Essonne	0	6	3 (remarquable - DHFF)	4 (avérées implantées)	Secondaire
CHAMPS BRÛLARD Sacras	15 (10 VU, 2 EN, 3 CR)	29	2 (patrimoniales - ZNIEFF) pelouses calcicoles xéroclines à mésoxérophiles (CR) pelouses calcicoles xérophiles (CR)	2 (avérées implantées)	Prioritaire

Bilan des inventaires 2019 – légende VU : espèce vulnérable au titre de la liste rouge régionale ; CR : en danger critique ; EN : en danger

- **Sensibilisation à la biodiversité au cœur des villes : le projet de jardin pédagogique à Vert-le-Petit**

Engagée en 2018, avec l'appui de l'atelier Olivier Striblen, l'étude sur la conception d'un jardin pédagogique s'est achevée en 2019. Celui-ci, accueillera autour de plusieurs espaces pédagogiques et de cultures, des animations en direction du grand public pour lui permettre de (re)découvrir toute une palette de plantes, d'espèces et d'essences anciennes ou locales. Des équipements et mobiliers pédagogiques (panneau pédagogique, bancs, composteurs, nichoirs, hôtels à insectes) compléteront cet écrin de nature en ville. Enfin, un impluvium sera remis en état, permettant de se familiariser avec les milieux humides et semi humides. Les travaux de mise en œuvre de ce projet se dérouleront en 2020.



Le futur jardin pédagogique de Vert-le-Petit

- **Mise à jour des connaissances sur la biodiversité des sites pour assurer leur pérennité**
- Actualisation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

En 2018, en accord avec les membres du COPIL, le Département a missionné le Bureau d'études IEA 45 pour lancer l'actualisation du Document d'objectifs (DocOb) des Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine (MBVEJ). Datant de 2009, ce document-cadre nécessitait une remise à jour des différents inventaires et des orientations de gestion écologique afin d'optimiser la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Les inventaires écologiques ont été menés en 2019 et ont permis de mettre en évidence 10 habitats d'intérêt communautaire (5 de plus que ceux notés en 2009). Le rendu du DocOb actualisé est prévu pour 2020.



Marais de Misery

- **Partenariats associatifs pour développer la connaissance**

Différentes associations ont réalisé des inventaires écologiques sur les ENS départementaux dans le cadre d'un appel à projets destiné à soutenir financièrement les actions en faveur de la biodiversité sur le territoire :

- suivi du Blongios nain par NaturEssonne sur les marais de la basse vallée de l'Essonne ;
- suivi des hétérocères (papillons de nuit) par Arcania sur les marais d'Itteville, Misery et Fontenay-le-Vicomte ;
- suivi des coléoptères et lépidoptères (papillons de jour) par les Lépidoptéristes de France sur différentes pelouses calcicoles du Gâtinais.

L'ensemble des résultats de ces inventaires est présenté dans la Synthèse naturaliste des ENS 2019 (à consulter sur Essonne.fr).



- **Actualisation du plan de gestion du Domaine départemental de Montauger**

Le précédent plan de gestion du Domaine de Montauger datait de 2004. De manière à renouveler les orientations pour ce lieu remarquable, l'élaboration d'un nouveau document-cadre a été lancée en 2019. Sur la base d'un état des lieux, le prochain plan décennal s'attachera notamment à proposer une approche thématique élargie (trame verte et bleue, écotourisme...) à l'échelle du site et de ses abords.



De nouvelles orientations de gestion en cours d'élaboration pour le Domaine départemental de Montauger

2-1-2 Travaux en faveur de la biodiversité

○ Gestion et aménagement du Domaine des Buys à Puiselet-le-Marais

Le Domaine départemental des Buys, sur la commune de Puiselet-le-Marais, est une pelouse calcicole qui abrite de nombreuses espèces d'orchidées et d'insectes. Son intérêt est reconnu au niveau européen puisqu'il appartient au réseau Natura 2000 des « Pelouses calcaires du Gâtinais ». Afin de le protéger tout en permettant au public de profiter de toutes ses richesses, des travaux d'aménagement ont été menés avec la pose de barrières et de panneaux pédagogiques, notamment à l'occasion de son inauguration en mai 2019. En termes d'entretien des pelouses, le pâturage a été privilégié pour favoriser la diversité des habitats naturels et la biodiversité associée.



○ Biodiversité urbaine : élaboration d'un jardin écologique partagé à Vert-le-Petit

Au printemps 2019, les jardiniers de l'association « Un jardin vers toi » ont pris possession du 3^{ème} jardin partagé départemental. Situé à proximité des étangs de Vert-le-Petit, les 700 m² de la parcelle accueillent désormais 6 potagers de 50 m² chacun dans lesquels les jardiniers amateurs pourront y faire pousser, légumes, fruits et fleurs. Le jardin est en outre équipé de coffres de rangement pour les outils et autres accessoires. Un puits, un hôtel à insectes, un banc et des panneaux pédagogiques complètent les équipements. Enfin, le Département a réalisé des plantations de poiriers et pommiers en palmettes, petits fruits (groseilliers, framboisiers, cassis), et vignes entre autres, dont l'intérêt est d'apporter à la fois plaisir de dégustation pour les jardiniers, et réserves de nourriture pour la faune locale.



Nouveau jardin partagé à Vert-le-Petit

○ Installation d'un nouveau radeau à sternes

Le radeau à Sternes pierregarins, en place depuis plusieurs années sur l'étang aux Moines du marais de Fontenay-le-Vicomte, était devenu vétuste. Un remplacement en urgence a été diligenté pour permettre aux sternes de s'installer dès leur retour de migration, et ainsi de pouvoir à nouveau nicher une nouvelle année sur ce site.



Sterne pierregarin sur le nouveau radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte

○ Mise en place de crapaudromes



Chantier nature sur la commune d'Ormoy-la-Rivière

Depuis les années 2000, des dispositifs temporaires de passages à amphibiens sont mis en place avec pose de filets permettant la collecte et le transfert manuel des animaux vers les zones de reproduction. 7 zones de migration de batraciens ont été définies. Ce sont 7 km de crapaudrômes qui sont installés sur les communes d'Ormoy-la-Rivière (RD49), Auvers-St-Georges (RD17), Bouville (RD145), Morigny-Champigny (RD17), Le Val-St-Germain (RD132) et Dourdan (RD116). Ces opérations sont menées en partenariat avec l'association Naturessonne, le collectif SOS Crapauds et le PNR du Gâtinais français.

○ Remise en lumière d'une lande à bruyères à Champcueil

La forêt des Grands-Avaux abrite la Platière du Télégraphe, site Natura 2000 « Buttes gréseuses de l'Essonne » au titre de la Directive européenne « Habitats ». La présence du Triton crêté (*Triturus cristatus*) et de 6 habitats d'intérêt communautaire justifient ce classement.

Des travaux ont été programmés pour remettre en lumière la lande à Bruyères, menacée par la colonisation des ligneux. Par ailleurs, la mare qui accueille les Tritons crêtés en période de reproduction a été éclaircie.



○ Restauration de vergers

Des opérations de remplacements d'arbres fruitiers (28 sujets) et de nouvelles plantations de fruitiers (42 sujets) ont été réalisées en 2019, essentiellement sur le Domaine départemental des Coudrays à Étiolles et le Coteau des Brettes à Villabé. Les variétés locales d'Île-de-France ont été privilégiées, notamment pour les pommiers, telles que la Gendreville, la Belle de Pontoise, l'Abry ou la Patte de Loup.

Parallèlement, 12 vergers départementaux ont fait l'objet d'une taille d'entretien, pour 600 sujets environ.



Plantations de remplacement de fruitiers au Domaine des Coudrays (à gauche) et sur le Coteau des Brettes (à droite)

○ Lutte contre les espèces invasives ou dangereuses

Afin de lutter contre le Laurier du Caucase (*Prunus laurocerasus*), présent sur quelques parcelles en forêt départementale des Grands-Avaux (Champcueil) et considéré comme envahissant, plusieurs techniques ont été mises en œuvre, telles que l'arrachage mécanique à l'aide d'une pelle, ou encore à l'aide de chevaux de traits. Lors de ces opérations, 2 hectares de parcelles forestières ont ainsi été traitées afin d'éradiquer cette espèce exogène.



Arrachage mécanique de Lauriers



Arrachage hippotracé

Avec l'aide des ESAT, le Département est également intervenu sur le Domaine des Coudrays à Étiolles pour procéder à l'élimination d'une plante toxique, le Datura (*Datura stramonium*). Cette opération est reconduite chaque année.

○ Travaux d'entretien des milieux naturels et de génie écologique

Le Conservatoire des ENS est composé en partie d'une équipe de 9 agents d'entretien des milieux naturels qui disposent de compétences propres à la réalisation de travaux spécifiques comme la restauration de roselières, le reprofilage de mares, certaines opérations de sécurisation et d'abattage, la réouverture de milieux... Au sein de la régie, 2 agents pastoraux sont spécialement formés au suivi du cheptel départemental (26 vaches) en charge de l'entretien de 40 hectares de prairies humides.



Restauration de 4 hectares de roselières (Fontenay-le-V^{te})



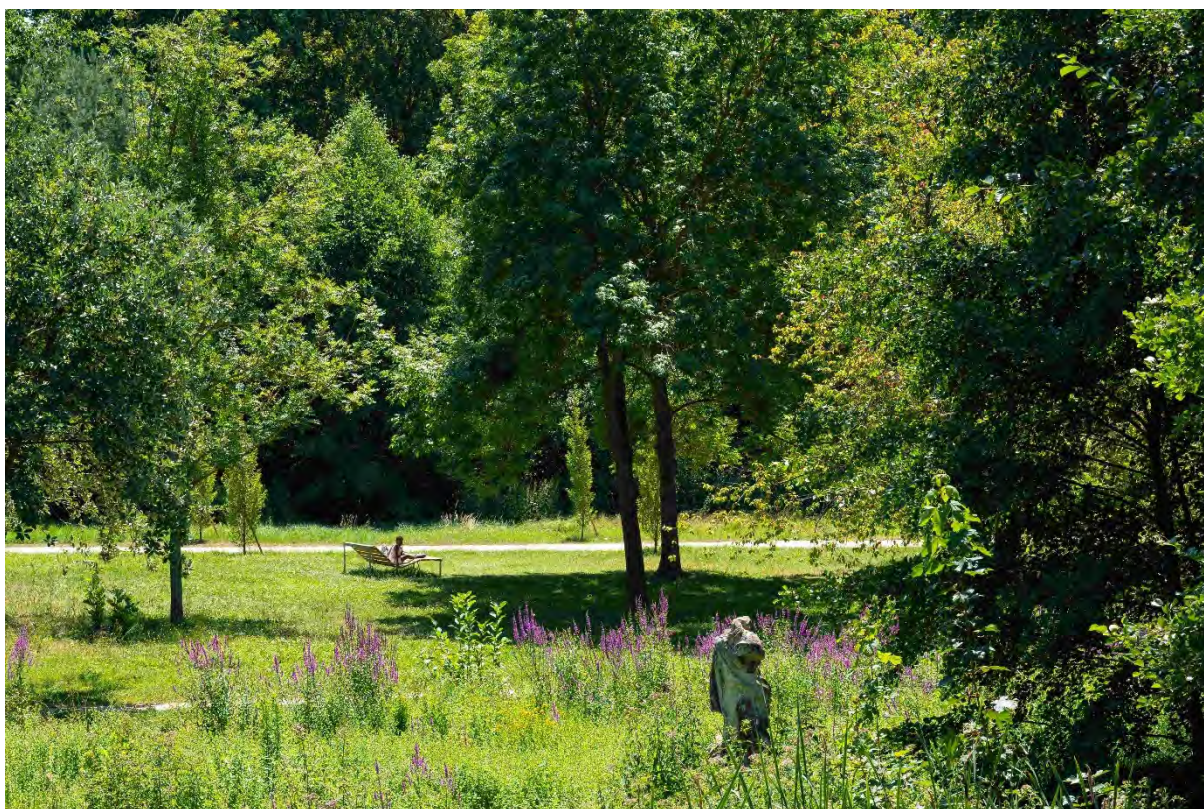
Installation de crapaudromes au Val-St-Germain

2-1-3 Partenariats en faveur de la biodiversité

○ Gestion contractualisée des espaces verts et naturels

Les conventions de gestion permettent d'accompagner les collectivités désireuses de préserver la biodiversité de leur territoire, et d'aménager leurs ENS par l'élaboration d'un planning d'actions sur 5 ans. Cette programmation peut prévoir la réalisation d'études, des mesures de gestion du milieu (réhabilitation, plantation, débroussaillage...) ou encore l'installation d'équipements destinés à l'accueil du public (platelage, bancs, panneaux pédagogiques...). En plus de la collectivité et du Département, la convention de gestion peut associer d'autres partenaires tels que les Parcs naturels régionaux, les syndicats de rivière ou bien des associations.

En 2019, 3 conventions ont été adoptées par l'Assemblée départementale (Parc de la Martinière à Bièvres, Batterie de la Pointe à Palaiseau, Coteau des vignes à Athis-Mons), et 4 projets de conventions ont été engagés (Parc de Soucy à Forges-les-Bains, Ferme de la Grange Rouge à Milly-la-Forêt, Champs brûlard à Saclas et les marais communaux de Boutigny-sur-Essonne) dont les signatures sont prévues en 2020 et 2021.



Le Parc de la Martinière à Bièvres fait l'objet d'une convention de nature en ville (© Véronique Billaux-Leclerc)

○ Accompagnement financier des collectivités

Le Conseil départemental réalise les acquisitions et la gestion de sites naturels d'importance départementale, tels que définis dans le Schéma des ENS. Pour les sites d'une portée plus locale, les collectivités prennent le relai. C'est dans ce cadre que le Département aide techniquement et financièrement les communes et les intercommunalités pour l'acquisition, l'étude et l'aménagement de leurs espaces naturels.

En matière de valorisation de l'écotourisme en Essonne, le Conseil départemental peut également octroyer des subventions pour la réhabilitation et l'aménagement des chemins ruraux inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

En 2019, plus d'1,2 millions d'euros ont été accordés, soulignant ainsi l'implication forte du Département pour accompagner les collectivités et EPCI dans la réalisation de leurs projets.

Opérations (investissement)	Attribution de subventions en 2019
Étude	22 230 €
Acquisition	314 420 €
Aménagement (ENS et PDIPR)	888 610 €
TOTAL	1 225 260 €

Parmi les opérations aidées les plus notables, on peut citer :

- l'acquisition de 40 parcelles à Varennes-Jarcy (75 600 €) ;
- la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité communale à La Ville-du-Bois (12 500 €) ;
- la démolition de bâti sur des parcelles naturelles à Bruyères-le-Châtel (164 400 €) ;
- les travaux de sécurisation du Cirque de l'Essonne avec l'agglomération Grand Paris Sud (225 000 €) ;
- le projet d'observatoire ornithologique sur l'Étang Vieux de Saclay (118 700 €) ;
- l'aménagement de l'Étang de la Patte d'Oie à Mennecy par le SIARCE (170 860 €) ;
- la réhabilitation des chemins du Bois Persan à Orsay (20 940 €).



Étangs de la Patte d'Oie à Mennecy

○ **Accompagnement financier des associations de protection de l'environnement**

Les projets associatifs contribuent à la connaissance environnementale, à la mobilisation des citoyens autour de projets locaux concrets, et à leur sensibilisation. Les aides départementales interviennent dans différents domaines : achats de matériels, études, travaux, actions de communication...

En 2019, 11 associations ont bénéficié de telles subventions de fonctionnement (86 000 € au total) pour une grande diversité de projets financés : organisation d'événements autour de la nature et la biodiversité, suivis de différents groupes d'espèces (papillons, coléoptères, oiseaux, amphibiens), animations dans les collèges...

En investissement, 5 associations ont présenté des projets tels que la réalisation d'inventaires naturalistes, la création de ruchers, la fabrication et la pose de nichoirs, la restauration de mares, et enfin la création de jardins partagés, pour un total de 42 000 € d'aides publiques.



Aide au développement d'un rucher à la ferme Saint-Lazare à Grigny (ruche-tronc en photo)



Création d'un jardin partagé dans le quartier de l'Ermitage à Corbeil-Essonnes

2-1-4 Sensibilisation et formation

○ Formation botanique des agents du Conservatoire des ENS

Dans le cadre de la convention qui lie le Département au Conservatoire botanique national du Bassin parisien, une formation des agents départementaux a été organisée en juin 2019 pour approfondir les connaissances sur la flore des milieux humides. Le marais de Fontenay-le-Vicomte qui recèle de nombreux habitats et espèces caractéristiques a été le sujet de cette formation et a permis l'approfondissement des connaissances de chacun.



○ Accompagnement des adhérents à l'opération Jardins naturels sensibles (JNS)

Le Département propose aux Essonnais inscrits à l'opération JNS de les rencontrer au sein de leurs jardins en vue de leur apporter des conseils sur les pratiques de jardinage favorables à la biodiversité : choix des variétés de plants, permaculture, compostage, passages pour la petite faune, hôtels à insectes, nichoirs... Ces moments d'échanges, très appréciés des participants, ont été sollicités près de 30 fois en 2019.



○ Animation de sites Natura 2000

Le Département de l'Essonne assure la présidence et l'animation de 4 sites Natura 2000 en Essonne :

- Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine,
- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte,
- Buttes gréseuses de l'Essonne,
- Champignonnières d'Étampes.

Chaque année, l'ensemble des animateurs des sites Natura 2000 franciliens se retrouvent à l'occasion d'une journée d'échanges. En 2019, le Domaine départemental de Montauger a accueilli cette 8^{ème} édition. La matinée a été consacrée à des présentations en salle et l'après-midi à une visite du marais de Misery.



2-1-5 Surveillance des sites naturels et la réglementation

○ Bilan et nature des opérations

Dans le cadre de leurs missions, les gardes-animateurs du Conservatoire des ENS ont réalisé des tournées de surveillance (569 heures) sur les sites départementaux, communaux et conventionnés, mais également sur les chemins inscrits au PDIPR. A cette occasion, plusieurs incidents ont été identifiés par les agents (dégradations, arbres dangereux, dépôts sauvages...), puis transmis aux interlocuteurs concernés en vue de leur traitement (Conservatoire des ENS, prestataires, collectivités...).

○ Opérations de surveillance avec le poste à cheval de Saint-Chéron

Dans la lutte contre les véhicules à moteur ou le braconnage, les agents du CENS mènent des opérations de surveillance en collaboration avec la brigade de gendarmerie du poste à cheval de Saint-Chéron.

En fonction des milieux naturels et des thématiques, d'autres structures sont associées, telles que la Fédération de pêche de l'Essonne et l'Office national des forêts.

En 2019, 4 opérations communes ont été organisées dans les forêts départementales de la Roche-Turpin, du Rocher de Saulx, du Belvédère et des Grands-Avaux, ainsi que dans les marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine.



Préparation des opérations de surveillance

Afin de maintenir son partenariat avec les organismes gestionnaires de milieux naturels en Essonne, le poste à cheval a organisé deux journées inter services en 2019. Les objectifs de ces journées sont de développer le réseau des acteurs intervenant dans la surveillance et le maintien de l'ordre sur les espaces naturels. Ces journées ont aussi vocation à former les agents sur différentes thématiques dont chaque structure est compétente : appréhender une personne en infraction, législation sur la faune, la flore et les milieux naturels...



Formation dans les locaux du Poste à cheval à Saint-Chéron

○ Participation à l'acquisition de matériel de transport

Le groupement de la gendarmerie de l'Essonne a reçu de la part du Département, sur les crédits de la TAENS, un van pour les chevaux du poste de Saint-Chéron. La remise officielle des clefs a eu lieu le lundi 16 décembre en présence d'Alexandre Touzet, Vice-Président du Conseil départemental délégué en charge de la sécurité, et la Colonelle Karine Lejeune lors d'une cérémonie au Domaine départemental de Chamarande.

Ce geste permettra d'optimiser la surveillance des sites ENS.



Remise officielle des clefs du véhicule au Domaine départemental de Chamarande

○ Adoption de règlements de sites

En 2019, 2 Espaces naturels sensibles ont fait l'objet de la rédaction d'un arrêté fixant la réglementation :

- arrêté n°2019-ARR-DENV-0028 du 16 janvier 2019 sur le Domaine départemental des Buys à Puiset-le-Marais,
- arrêté n°2019-ARR-DENV-0870 du 27 novembre 2019 sur le Domaine départemental de la Butte Hébert à D'Huisson-Longueville.

Ces arrêtés définissent les obligations et interdictions applicables sur ces sites naturels en vue de préserver la tranquillité du site, de ces usagers et de la biodiversité associée.

2-2 Actions en faveur des trames verte, bleue et noire

2-2-1 Études, diagnostics et plans de gestion

- **Restauration du fonctionnement hydrobiologique des marais de Fontenay et de Misery**

Une nouvelle étude a été engagée en 2019 en basse vallée de l'Essonne. Les objectifs s'articulent autour de la restauration de la berge en rive droite de l'Essonne pour prévenir la formation de brèches, mais aussi du confortement de la trame bleue et de la diversification de la végétation associée aux milieux aquatiques (hélrophytes, roselières...).



Traitement de « renard » hydraulique (brèche en berge)

- **Restauration du fonctionnement écohydromorphologique du Bief d'Écharcon**

Sur la partie aval de la rivière Essonne, le bief d'Écharcon est contrôlé par les ouvrages hydrauliques d'un moulin qui constituent un obstacle à la libre circulation sédimentaire et piscicole.

Aussi, afin de répondre à la demande impulsée par l'Agence de l'eau Seine Normandie en vue de rétablir la continuité biologique et sédimentaire sur cette portion de l'Essonne, le Département, en collaboration avec le SIARCE, a lancé une étude de faisabilité de restauration écohydromorphologique du bief. Celle-ci vise à établir précisément les différents enjeux d'une telle restauration, et d'identifier des scénarios permettant d'y parvenir.

Pour mener cette étude, un test d'abaissement des ouvrages de régulation du niveau de l'Essonne par le Moulin d'Écharcon s'est tenu en octobre. Cette opération a permis de fournir des informations précieuses sur le fonctionnement de la rivière sur les marais.



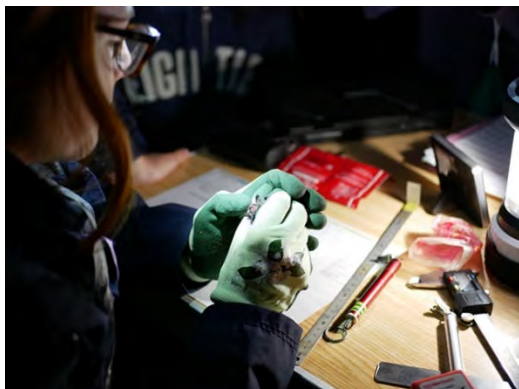
Moulin d'Écharcon

○ Suivis menés sur la trame noire

Le site départemental des Champignonnières d'Étampes est un site Natura 2000 en raison de la présence de plusieurs espèces inscrites sur l'Annexe 2 de la Directive européenne « Habitats » : Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), Grand Murin (*Myotis myotis*)... La cavité voit depuis plusieurs années le nombre d'individus hivernants en augmentation.

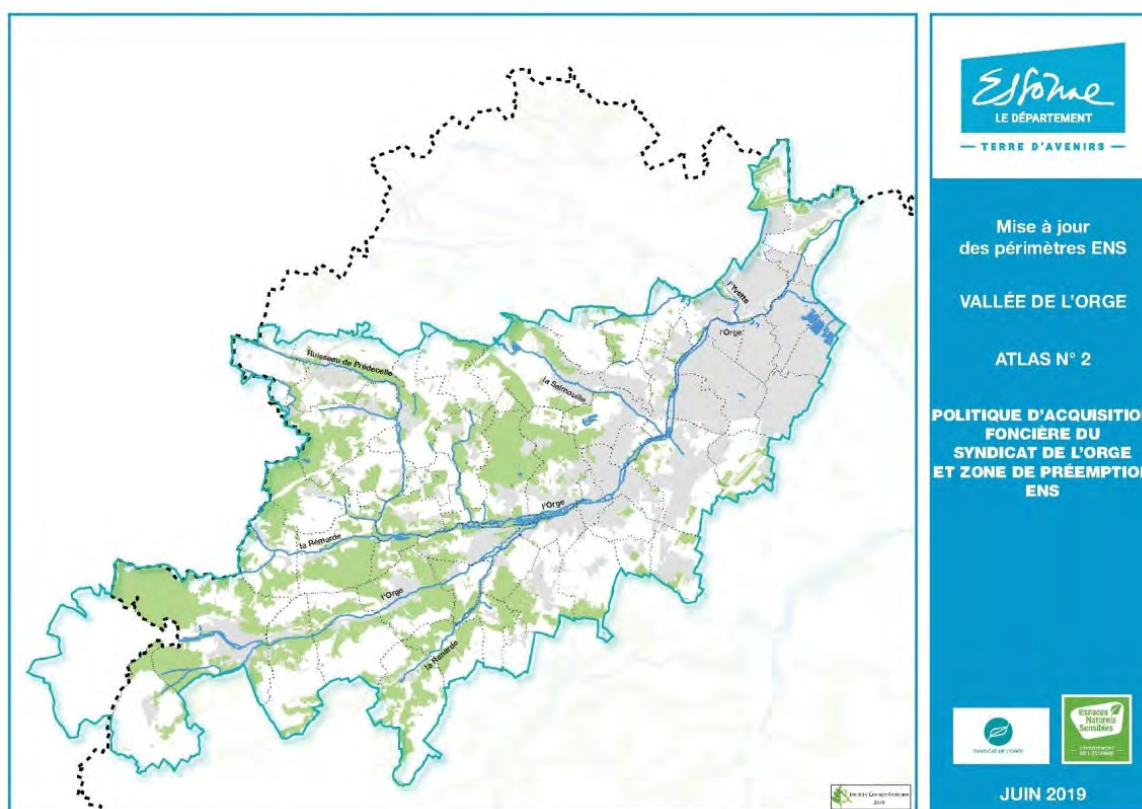
Une étude a été menée en 2019 pour prouver l'activité de *swarming* : les chauves-souris se rassemblent dans certaines cavités à la fin de l'été pour se reproduire. Les femelles conserveront la semence des mâles tout l'hiver pour réaliser une fécondation qui permettra des naissances au printemps.

Des enregistrements et des captures ont été réalisés, et les résultats ont permis de démontrer que la cavité est bien utilisée par de très nombreux individus d'espèces différentes pour cette activité.



- **Accompagnement de la politique de maîtrise foncière du Syndicat de l'Orge**

En Essonne, la vallée de l'Orge s'étend de Dourdan à Athis-Mons et offre une richesse écologique importante. Afin de protéger ce patrimoine naturel et de maintenir, voire de rétablir la trame verte et bleue de la vallée, le Syndicat de l'Orge mène une politique d'acquisition foncière sur son territoire d'action. Certaines zones étant davantage soumises aux pressions d'urbanisation, le CENS a accompagné le syndicat en vue de définir les parcelles à acheter en priorité en fonction de leur intérêt écologique, et en matière de prévention des risques d'inondation. Grâce aux résultats de cette étude cartographique, la mise en place de zone de préemption et de recensement ENS pourra être mieux ciblée, permettant à terme une maîtrise foncière publique de la trame bleue que représente la vallée de l'Orge.



Atlas cartographique des espaces naturels de l'Orge et orientations d'acquisition foncière

2-2-2 Travaux en faveur de la trame verte et bleue

Le Conservatoire des ENS a conduit des travaux visant à améliorer les continuités écologiques. Ces opérations ont pour objectif de diversifier les habitats naturels des sites concernés, et ainsi favoriser le déplacement et l'accueil de la biodiversité essonniennne. EN 2019, les principales interventions ont été les suivantes :

- Curage de la mare située à l'entrée du marais de Misery, et fauchage de la végétation devenue envahissante ;
- Remise en lumière du ru de Va-t'en Cul réalisée au Bois des Gelles à Villebon-sur-Yvette. Pour cette opération, le débardage à cheval a été utilisé pour sortir les produits de coupe afin de faciliter son accès (présence d'un fort dénivelé), mais également minimiser l'impact du chantier sur le milieu naturel.



Marais de misery



Bois des Gelles



Débardage à cheval au Bois des Gelles à Villebon-sur-Yvette

2-2-3 Partenariats en faveur des trames verte, bleue et noire

○ Contribution financière du Département à la gestion des forêts domaniales de l'Essonne

Le Département participe depuis une trentaine d'années à l'entretien et à l'équipement des forêts domaniales de l'Essonne gérées par l'Office national des Forêts (ONF). Dans le cadre de ce partenariat, l'intervention financière du Département est centrée sur les massifs de Sénart, de Dourdan, de Verrières-le-Buisson, d'Angervilliers et de Palaiseau. Ces forêts agissent comme d'importants réservoirs de biodiversité, et jouent de fait un rôle indispensable dans la trame verte qui traverse le territoire essonnien.

En 2019, l'aide en fonctionnement s'est élevée à 100 000 € pour l'entretien courant de ces massifs (enlèvement de débris et de dépôts sauvages, abattage et élagage d'arbres, maintenance des aires d'accueil, des parkings et des voies de circulation...). Des travaux écologiques de restauration de mares ont également pu être menés en forêt de Sénart (mare des Uzelles, mare aux 2 Potamots...) à l'automne pour diversifier les habitats naturels.



Mare des Uzelles en forêt de Sénart après travaux de restauration. La végétation reprendra en 2020.

2-2-4 Sensibilisation et communication

○ Journée mondiale des zones humides



Étangs, lagunes, mares, marais, ruisseaux, tourbières... Les zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, jour d'anniversaire de la signature de la « convention de Ramsar » sur les zones humides.

À l'occasion de cet évènement, les gardes-animateurs du CENS, en partenariat avec le SIARJA, ont organisé une visite dans le marais d'Itteville. L'histoire de la rivière Juine et du marais, ainsi que leurs rôles dans la gestion des crues et la trame bleue ont été abordés.

○ Actions pour la trame noire

• Jour de la Nuit

Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, ainsi qu'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse. En 2019, 26 personnes ont profité d'une balade crépusculaire au cœur du parc et du marais de Fontenay-le-Vicomte.



• Nuit Internationale de la chauve-souris

Cet évènement est organisé chaque année afin de faire découvrir à un large public la biologie, le mode de vie, les menaces, mais aussi les actions de protection mises en place pour préserver les chiroptères.

À l'occasion de cette 23^{ème} édition, les gardes-animateurs du CENS ont proposé une sortie nocturne au cœur du Domaine départemental de Méréville. 37 personnes sont venues assister à cette évènement riche en observations.



Murins à oreilles échançr

2-3 Actions en faveur des paysages

2-3-1 Études et diagnostics

○ Études historique et paysagère de la Ferme de Montauger

À la suite de l'achat récent de la Ferme de Montauger, une étude historique a été engagée afin de comprendre l'évolution du site au fil des derniers siècles.

En parallèle, une étude paysagère a également été initiée sur la base de laquelle des travaux d'équipement pourront être menés dès le début de l'année 2020 : création d'un jardin partagé, installation de ruches et d'hôtels à insectes, création de cheminements et stationnements, réfection de clôtures, aménagement de sanitaires, plantations, restauration de maçonneries...

En parallèle, une réflexion a été engagée en vue de la création de gîtes écotouristiques.



La ferme de Montauger

Un domaine au passé agricole

L'histoire de Montauger est intimement liée à l'agriculture, à différentes époques. Dès le XII^{ème} siècle, les frères hospitaliers y cultivaient déjà la vigne !

Comme tout château de l'âge classique (XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles), Montauger disposait d'une «basse-cour», qui forme l'actuelle cour du château, avec écuries, remises, colombier, grange pour le fourrage, poulailler, étables, etc. À proximité, la ferme de Villoison fut aussi longtemps attachée au domaine. Au début du XX^{ème} siècle, vraisemblablement entre 1910 et 1920, le développement du domaine et de ses activités agricoles, devait conduire à l'édification d'une dernière ferme ici, sous la conduite du nouveau propriétaire, l'industriel fortuné Sylvain Rosengart qui en homme d'affaire avisé, entendait bien faire fructifier son bien.



« L'ancienne ferme de Montauger, aujourd'hui :

1. Gîte « Le logis » (à l'emplacement du poulailler disparu)
2. Gîte « La mécairie » (ancienne maison du métayer)
3. Gîte « La bergerie » (ancienne étable)
4. Grand hangar (locaux techniques)
5. Petit hangar (locaux techniques)
6. Anciens toits à cochons



Plan du domaine de Montauger en 1897 est zoom sur le terrain sur lequel la ferme fut implantée dans les années 1910-1920.

Sources : AD 91, cote 2E 75-52.



Évolution du bâti de la ferme de Montauger reconstituée à partir des photographies aériennes à différentes dates.

1. Étable
2. Maison du métayer
3. Petite remise (disparue)
4. Poulailler (disparu)
5. Grand hangar

6. Petit hangar avec appentis
7. Toits à cochons
8. Puits
9. Potager (disparu)
10. Petit hangar rénové

11. Ajout d'une terrasse
12. Transformation de l'étable en habitation
13. Réfection du petit hangar
14. Ajout d'un appentis

- 15-16. Extension de la maison
17. Réfection du grand hangar
18. Nouveau pavillon à l'emplacement du poulailler.

La ferme de Montauger, un site à requalifier au sein du Domaine de Montauger

2-3-2 Travaux en faveur des paysages

○ Lutte contre le mitage paysager

• Réhabilitation paysagère du marais des Brettes à Villabé

Pour les travaux de grande envergure, le CENS fait appel à des prestataires spécialisés tels que TERIDEAL pour le retrait de déchets nécessitant des moyens lourds, ou lorsque les déchets sont difficilement accessibles (terrain délicat, végétation dense...). Les entreprises interviennent au moyen d'un camion-grapin.

Ainsi, elles sont intervenues quatre fois en 2019, et ont permis le retrait de 7,7 tonnes de déchets (gravats, déchets verts, déchets ménagers...).

En 2019, la réhabilitation du marais des Brettes à Villabé a été engagée dans l'objectif de retrouver des paysages naturels de qualité dans cette portion de la vallée.

La préparation du chantier et la sécurisation de la zone d'intervention ont nécessité l'ouverture de boisements. Les produits de coupe ont alors été valorisés en filière de chauffage (200 m³).

Pour réduire l'impact des véhicules de chantier sur le marais, l'évacuation des produits de démolition s'est effectuée par barges en empruntant la rivière Essonne. Au total, plus d'une dizaine de cabanons vétustes ont été démolis, soit près de 40 tonnes de déchets retirées du site.

Le montant global des opérations s'est élevé à 130 000 €.



Cabanon avant démolition



Barge utilisée pour l'évacuation des déchets

• Réhabilitation paysagère du coteau des Brettes à Villabé

Des opérations se sont également déroulées sur le Coteau des Brettes à l'automne 2019. Le CENS a procédé au retrait de clôtures vétustes qui faisait obstacle au déplacement de la faune terrestre. Au total, près d'un kilomètre a été supprimé, ce qui a représenté plus 170 tonnes de déchets. En effet, les murs de clôtures disposaient de fondations en béton conséquentes. Les parcelles ont ensuite été réhabilitées en prairie et verger sur une surface totale de 2 hectares.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TERIDEAL, pour un montant de 100 000 €.



Photo réalisée pendant et après travaux au Coteau des Brettes

- Réhabilitation paysagère d'ENS dans le secteur du Gâtinais

À l'automne, le CENS est intervenu dans le secteur du Gâtinais lors de trois opérations de réhabilitation :

- sur la commune de D'Huison-Longueville, au niveau du Marais de la Mothe, un chalet a été démolit et l'ensemble de la végétation exogène a été retiré (95 tonnes de déchets) ;
- sur cette même commune, sur l'ENS de la Butte Hébert, d'autres travaux de démolition ont été entrepris. Un chalet et 4 cabanons annexes ont été rasés, et les clôtures déposées, offrant désormais une vue dégagée sur ce site naturel (70 tonnes de déchets) ;
- sur la commune de Cerny, également sur le site de la Butte Hébert, d'importants travaux ont démarré en 2019 sur une parcelle comprenant une maison d'habitation, un grand cabanon de jardin, un poulailler, une carcasse de caravane, un mur de clôture en béton, de nombreux végétaux indésirables et des dépôts sauvages (60 tonnes de déchets). Ce site présentait des déchets amiantés (plaques ondulées en fibro-ciment). L'entreprise TERIDEAL a assuré les opérations sur ces matériaux dangereux.



L'un des nombreux cabanons évacués sur le site de la Butte Hébert (avant et après travaux)

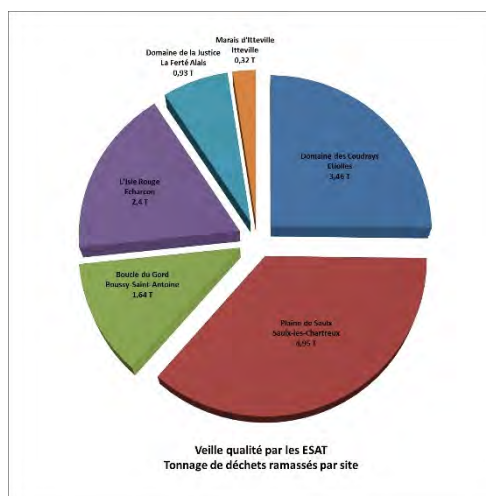
- Réduction des dépôts sauvages

Le CENS mène une lutte active contre les décharges et dépôts sauvages sur les sites départementaux, ainsi qu'aux abords des ENS. Selon la nature des déchets, le CENS fait appel à l'un de ses trois prestataires. Il travaille notamment avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de Chevannes et Chagrenon. Ces structures permettent aux personnes handicapées d'exercer des activités diverses à caractère professionnel, associé à un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. Les ESAT sont sollicités pour résorber les dépôts sauvages lorsque le retrait de ces derniers ne nécessite pas d'employer des moyens lourds (pelle mécanique...).

L'ESAT de Chagneton a notamment retiré une carcasse de véhicule et divers déchets en forêt du Rocher de Saulx au début de l'année 2019. Cette opération a permis le retrait de 3,8 tonnes de déchets. Au total, près de 10 tonnes ont été ramassées sur l'ensemble des sites prospectés par ces établissements.



Ramassage de déchets à Saulx-les-Chartreux



○ Restauration du petit patrimoine bâti

• Lavoir de Villabé

En partenariat avec la mairie de Villabé, le lavoir de Villabé, sur les berges de la rivière, a été restauré.



• Coulerie et lavoir de Mennechy

À Mennechy, en concertation avec la commune, le SIARCE et les associations locales de patrimoine (Eaux et fontaines de Mennechy et Mennechy et son histoire), le chantier de restauration du lavoir et de la coulerie (établissement qui produisait autrefois de l'eau chaude pour les lavandières) a été lancé. Ces travaux d'ampleur se poursuivront durant l'année 2020.



La coulerie (à gauche) et le lavoir (à droite) de Mennecy sont en cours de restauration

○ **Sécurisation du Parc de Fontenay**

En fin d'hiver, des travaux de restauration et d'entretien courant de la végétation ont été réalisés dans l'ancien parc historique de Fontenay-le-Vicomte en prévision de son ouverture ultérieure au public. 12 500 m² de bords d'allées ont été débroussaillés. 39 arbres ont également été abattus ou élagués pour des raisons sanitaires en vue de sécuriser les allées.

○ **Restauration des pelouses calcaires du Domaine de Pierrefitte**

Dans le cadre de l'aménagement de ce site géologique, et afin de sauvegarder les milieux propices aux espèces xérophiles et valoriser les paysages du coteau, les agents chargés de la gestion de la Réserve ont procédé à des travaux de réouverture des pelouses calcicoles.

Ainsi en 2018, 3 premières tranches de travaux ont permis de rouvrir 2 hectares. En 2019, 3 nouvelles opérations ont poursuivi cette dynamique par une réouverture supplémentaire de 3 hectares.

En 2020, ces pelouses seront aménagées pour l'accueil du public (panneaux d'accueil, tables de lecture...).



Réouverture de pelouses calcicoles au Domaine de Pierrefitte à Saint-Hilaire

○ Réouverture de pelouses et panoramas à la Butte du Puits

Localisé sur la commune de Villeneuve-sur-Auvers, ce géosite se compose de pelouses pionnières profondément remaniées par l'exploitation de la carrière de grès jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Le sous-sol y est très hétérogène, alternant sables et calcaires. Avec la fin des activités humaines, la dynamique naturelle a conduit à la fermeture progressive de ces milieux, associée à l'apparition d'ourlets puis de fourrés, préludes à l'installation de boisements calcicoles.

En 2019, plusieurs opérations de réouverture de milieux (pour une surface totale d'environ 8 000 m²) ont été réalisées. Ces chantiers ont permis de remettre en lumière les pelouses, de restaurer les continuités entre différentes entités écologiques et de rouvrir d'anciens panoramas.

Enfin, différents équipements (panneaux, escaliers, mobiliers...) ont été installés afin d'accueillir le public.



Travaux de réouverture de milieux sur le site de la Butte du Puits

2-3-3 Partenariats en faveur des paysages

○ Réhabilitation du Cirque naturel de l'Essonne

En 2019, cet Espace naturel sensible, propriété de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, a connu d'importants travaux de nettoyage en vue de sa renaturation. En effet, avec l'appui financier et l'expertise technique du Conseil départemental, la CAGPS a fait intervenir pendant plusieurs semaines ses prestataires en vue de dégager de grandes quantités de déchets accumulés au fil des décennies sur des parcelles squattées. Comme le prévoit la convention de nature en ville signée entre les communes de Lisses, Corbeil-Essonnes, Villabé, le SIARCE, la CAGPS, le CAUE et le Département, les travaux seront poursuivis ces prochaines années pour réhabiliter complètement le Cirque en vue de l'ouvrir à la population locale et la sensibiliser à la richesse écologique et paysagère du site.



Panneaux pour l'information de la population au Cirque de l'Essonne



La renaturation du site nécessite un nettoyage préalable conséquent des parcelles

○ Observatoire photographique du paysage

En parallèle des travaux de réhabilitation et de sécurisation menés sur le Cirque naturel de l'Essonne, un observatoire photographique du paysager est porté par le CENS et le CAUE. Il s'agit de réaliser chaque année une série de 25 clichés photographiques à plusieurs endroits fixes, permettant ainsi d'observer l'évolution du milieu et sa renaturation au fil du temps.

Le travail de Catherine Chevalier, photographe professionnelle mandatée pour cette mission par le Département, a débuté en mars 2018, et se poursuivra pour les années à venir.



Chaque année, l'observatoire photographique du paysage du Cirque rend compte de l'évolution des paysages

○ Évolution des périmètres ENS

Le recensement des Espaces naturels sensibles permet d'identifier l'intérêt écologique et paysager des milieux non bâtis sur le territoire essonnien. Lorsque le Département et la commune approuvent conjointement sa mise en place, cette dernière peut bénéficier d'aides financières (acquisitions, études, travaux) au titre de la politique départementale des ENS. La mise en place de zone de préemption ENS, quant à elle, donne la possibilité d'acquérir en priorité des parcelles naturelles en vente pour les protéger du mitage, les réhabiliter et les ouvrir au public.

En 2019, deux communes ont vu leur périmètre ENS évoluer.

La commune de Juvisy-sur-Orge a approuvé la création d'un recensement ENS de 8 ha sur son territoire, et rejoint donc les 191 autres communes du Département qui disposent d'Espaces naturels sensibles.

Afin de protéger ses espaces naturels, la commune de Soisy-sur-École a ajouté plus de 27 ha à son recensement ENS (notamment des platières gréseuses), et 67 ha à sa zone de préemption. Cependant, afin d'être en conformité avec les documents d'urbanisme, 2 ha ont été retirés du recensement et 0,5 ha de la zone de préemption.

Le recensement ENS a donc été augmenté de 33 ha supplémentaires, et les zones de préemption de 66,5 ha.

○ ENS et aménagement durable du territoire

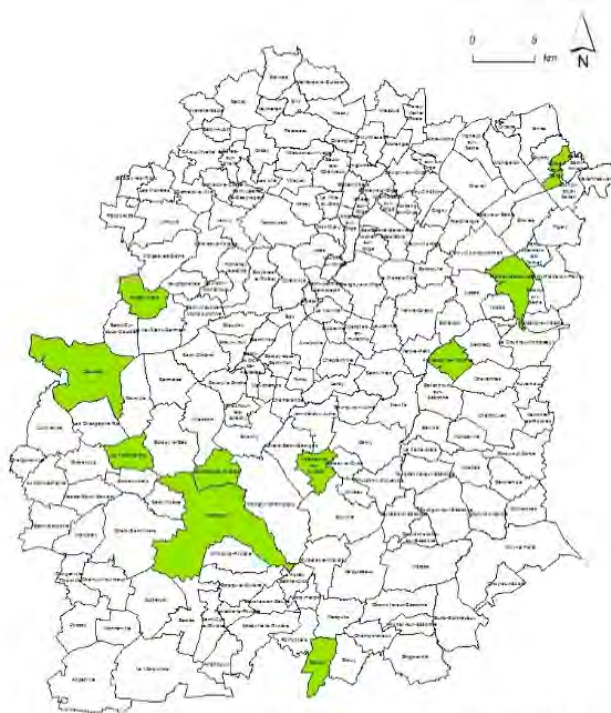
● Expertise du service sur les projets urbains : l'exemple de Mennecy

Le service peut être sollicité par les collectivités lorsque des projets d'aménagement de territoire sont prévus, et ce afin d'engager une réflexion sur la compatibilité des opérations avec les ENS environnants.

Ainsi, la commune de Mennecy prévoit l'aménagement urbain de plusieurs parcelles à proximité d'ENS. Une réflexion a été engagée avec cette collectivité sur les plantations et la gestion des parcelles privées non urbanisées.

● Analyse des projets de PLU

Il s'agit d'accompagner les communes dans leur démarche d'élaboration ou de révision de leur document d'urbanisme afin que ceux-ci prennent suffisamment en compte la protection et la valorisation des espaces naturels, des paysages et de la biodiversité associée. En 2019, ce sont 10 avis qui ont été rédigés par les techniciens du CENS lors de la révision ou de l'élaboration de PLU. Il est désormais fortement recommandé aux communes de réaliser un Atlas de la Biodiversité communale, et ce afin de mieux connaître la richesse écologique de leur territoire.



Carte des communes ayant reçu un avis sur leur PLU

2-3-4 Sensibilisation et communication

○ Évolution de l'application Veille nature 91

Afin de rendre plus performant l'outil numérique « Veille nature 91 », développé en 2017 et accessible sur tablette et smartphone au public et aux agents du CENS pour signaler des incidents dans les espaces de nature (déchets, problèmes d'entretien, équipements endommagés), le Département a fait évoluer l'application par une page d'accueil plus communicante et une information par mail au fur et à mesure de la gestion du signalement. Pour le gestionnaire (services départementaux), une refonte en profondeur du système d'exploitation a été opérée. Désormais, les incidents sont orientés automatiquement vers l'interlocuteur en charge du suivi du site.



○ Opération Essonne verte - Essonne propre



Conduite en partenariat avec la Mission développement durable, cet événement annuel s'est déroulé du 23 mars au 23 juin 2019. Avec l'objectif de proposer des actions écocitoyennes aux Essonniens en organisant des nettoyages aux quatre coins de l'Essonne, l'opération EVEP a battu des records cette année :

- 196 opérations (ramassages et animations),
- 135 communes essonniennes,
- 18 980 participants,
- 76 bennes mises à disposition,
- 146 tonnes de déchets collectés (dont 8 tonnes de déchets dangereux).

○ Chantier sur l'ancien tracé du CGB

Le 27 octobre, 24 bénévoles sont venus braver la pluie afin de rouvrir une partie de l'ancien tracé du Chemin de fer de Grande Banlieue (CGB). Cette ancienne voie ferrée avait été construite en 1907 pour le transport de marchandise, puis de voyageurs, et fut fermée définitivement 40 ans plus tard avec le développement de l'automobile. Elle permettait notamment de relier la commune d'Étampes à celle de Maisse. Présentant un intérêt historique et écologique, ce chemin boisé permettra aux randonneurs de découvrir les paysages du sud du Département.



Chantier de réouverture à Morigny-Champigny

2-4 Actions en faveur de la géodiversité

2-4-1 Études et diagnostics autour du géopatrimoine

○ Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve géologique

Conformément à la convention-cadre n°2012-SE-422, fixant les modalités d'administration de la Réserve, le gestionnaire a l'obligation d'élaborer un projet de plan de gestion validé par les instances réglementaires de celle-ci (Conseil scientifique, Comité consultatif, État et Assemblée départementale).



Ce travail a été mené en concertation avec les différentes parties prenantes. Outre des réunions qui se sont tenues de 2015 à 2017 avec les communes concernées par le périmètre de la Réserve pour présenter l'activité de celle-ci, construire les projets d'aménagement des sites et contribuer à rédiger le volet diagnostic du Plan de gestion, des échanges se sont également tenus en 2018 pour compléter et valider le document.

La procédure d'adoption du plan de gestion s'est conclue en 2019 par l'approbation du document par le Préfet de l'Essonne (arrêté n°2019/DRIEE-IF/142 du 9 décembre 2019).

○ Sondage et coupes géologiques

En 2019, deux coupes géologiques ont été mises à jour sur le site de Pierrefitte. Menée avec le soutien des géologues du Conseil scientifique et du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), cette opération avait pour objectif de mettre en lumière des niveaux fossilifères masqués ou recouverts depuis les années 70.

Le tamisage des sédiments a permis de prélever plusieurs fossiles d'espèces de mollusques et de vertébrés marins, mais aussi des dents de requins et de raies.

En vue de l'aménagement du site géologique, programmé en 2020, plusieurs laques-films ont été prélevés. Des photos haute définition des affleurements ont également été réalisées.



Tamisage de sables fossilifères – Géosite de Saint-Hilaire

○ Étude préalable à l'aménagement du site géologique de Pierrefitte

Afin de permettre aux visiteurs la découverte de ce site sur la commune de Saint-Hilaire, le Plan de gestion 2018-2027 prévoit son aménagement et son inauguration en 2020.

Une étude a donc été confiée à l'agence ArtéGaïa pour la réalisation de plans détaillés. Avec l'appui et l'expertise des agents affectés à la Réserve, l'objectif de ce travail a consisté à valoriser différents aspects du géopatrimoine : contact sable/calcaire, géomorphologie...



Plan du géosite de Saint-Hilaire – projet en perspective

○ Principe de réhabilitation de la Sablière de Villemartin

À Morigny-Champigny, l'attrait du site géologique de la Sablière de Villemartin tient à la richesse des sables fossilifères qu'il abrite. L'aménagement du site, réalisé en 1996, avait pour objectif majeur la protection contre le pillage des fossiles et le vandalisme de la coupe géologique. Les équipements sont aujourd'hui vieillissants et méritent d'être repensés afin de permettre aux visiteurs une découverte en autonomie.

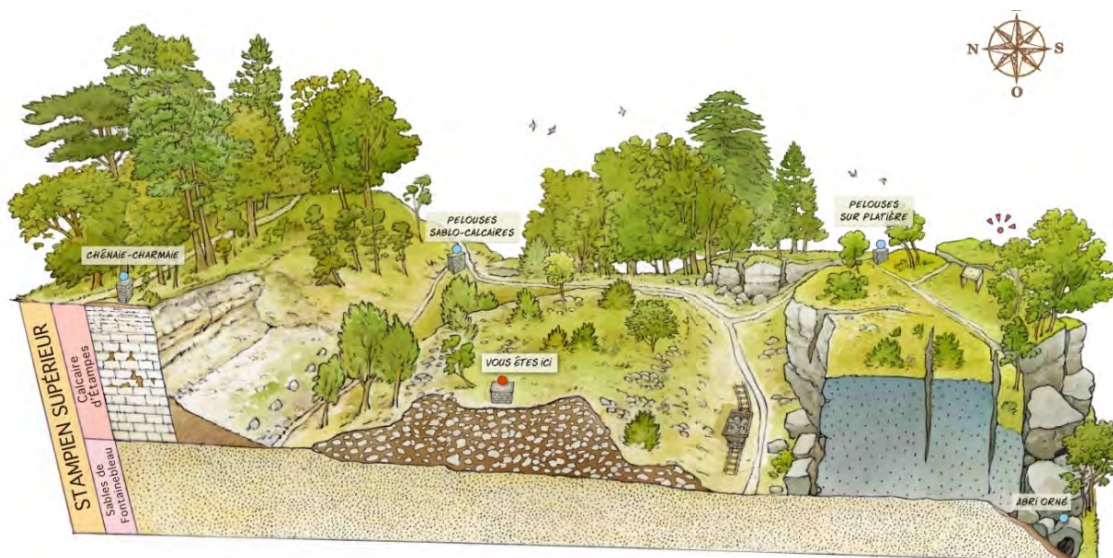
Une étude a également été confiée à l'agence ArteGaïa à cet effet.



Projection des équipements d'accueil sur le géosite de Morigny-Champigny

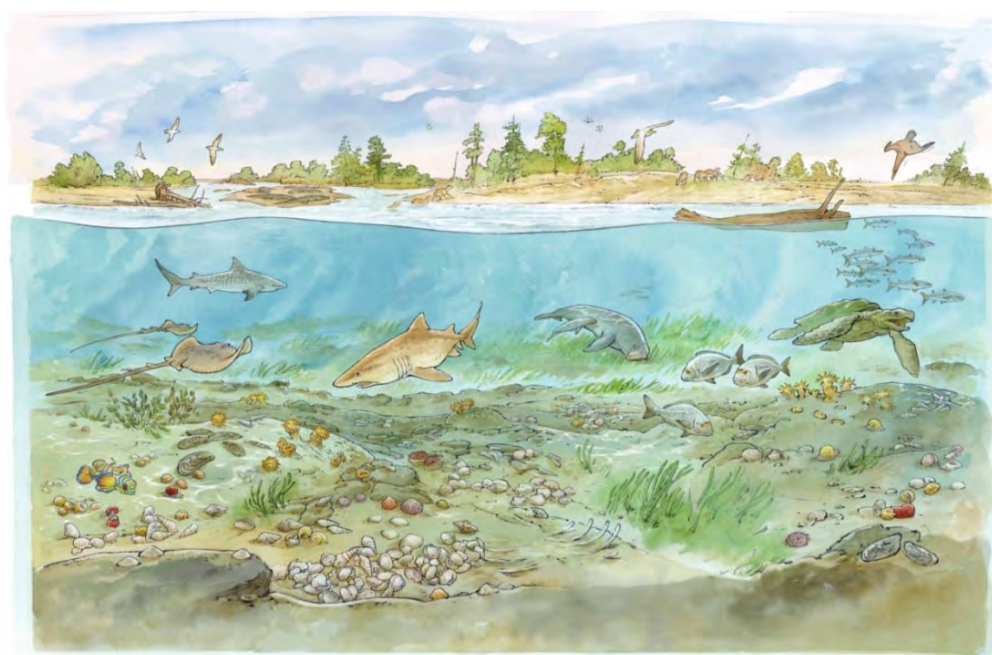
○ Illustrations géologiques et paléo-environnementales

Afin d'illustrer les supports pédagogiques et scientifiques de la Réserve, de nombreuses aquarelles ont été réalisées sur des thèmes géologiques ou historiques : blocs diagrammes, fossiles, cyprès du Stampien, vertébrés marins...



Bloc-diagramme géologique du gésite de la Butte du Puits de nos jours – Villeneuve-sur-Auvern

Un travail complémentaire a également été entrepris en vue de créer une fresque représentant les environs du gésite de Pierrefitte (Saint-Hilaire), il y a 30 millions d'années. Afin d'afficher un certain réalisme, des recherches préalables ont été entreprises sur la paléocologie et la morphologie de certaines espèces en concertation avec les membres du Conseil scientifique de la Réserve.



Reconstitution des environnements qui ont alimenté les dépôts de Pierrefitte il y a 30 millions d'années

2-4-2 Travaux de valorisation du géopatrimoine essonnien

○ Installation d'éléments du petit patrimoine industriel

Sur la commune de Moigny-sur-École, la platière départementale de Bellevue appartient au réseau Natura 2000 des « Buttes gréseuses de l'Essonne » au titre de la directive européenne habitats. Le grès y a été exploité de manière industrielle au XIX^{ème} siècle. Afin de rappeler ce passé historique aux visiteurs, un wagonnet de type Decauville (utilisé autrefois pour transporter les pavés de grès) a été installé.



○ Mise en valeur d'une ancienne carrière à Saint-Hilaire

Les coteaux de Pierrefite sur la commune de Saint-Hilaire se distinguent par une succession de vastes pelouses et de boisements calcicoles en mosaïque. Les travaux de réouverture et la restauration de corridors écologiques réalisés en 2019 ont permis la mise à jour d'une ancienne carrière de grès.

Colonisée par la végétation depuis plusieurs décennies, ce front de taille abrite encore de nombreux vestiges de l'activité passée des carriers (traces de barres à mine, boîtes à coins, ravelins...).



2-4-3 Partenariats pour la valorisation du géopatrimoine

○ Convention financière État-Département

La convention financière annuelle de la Réserve a été adoptée en juillet 2019 pour une dotation de 112 000 € de l'État. La contribution courante du Département s'élève à un montant identique. Ces crédits ont principalement contribué au fonctionnement de la Réserve : salaires des agents, travaux d'entretien des sites...

○ Chantiers écoles sur le géosite de Pierrefitte

Plusieurs opérations de réouverture de milieux (environ 3 000 m²) ont été réalisées en partenariat avec les élèves et équipes pédagogiques du baccalauréat professionnel « *Gestion des milieux naturels et de la faune* » du centre de formation TECOMAH. Les élèves de la classe de seconde professionnelle sont intervenus pendant 4 jours de mars à novembre.

Ces chantiers ont permis de remettre en lumière des pelouses pionnières, de restaurer les continuités entre différentes entités écologiques, et de rouvrir d'anciens fronts de taille. Les suivis écologiques seront accentués en 2020 sur les zones traitées afin d'évaluer l'impact de ces travaux.



Elèves du centre de formation TECOMAH sur le géosite de Pierrefitte

2-4-4 Communication sur la géodiversité essonniennne

○ Édition d'un nouvel itinéraire de randonnée

Dans le cadre du Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve et du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR), les agents en charge de la gestion de la RNGE ont conçu et aménagé en 2019 un nouvel itinéraire de randonnée « Le chemin des sables » composé de 5 boucles de 3 à 9 km, pour un total de 36 km.

Cet itinéraire permet la découverte de 6 des 13 sites géologiques de la Réserve naturelle géologique de l'Essonne, dont le Département assure la gestion depuis 2012. On peut y observer des affleurements, des roches ou des fossiles datant du Stampien, un étage géologique qui porte sur la période de -34 à -28 millions d'années et qui tire son nom de la ville d'Étampes, « Stampae » en latin.



Au fil de cette promenade, différents témoins racontent l'histoire locale : sables fossilifères, abris néolithiques et anciennes carrières de grès révèlent le riche passé et la géodiversité méconnue du département de l'Essonne. Le long de cet itinéraire, le Conseil départemental a également procédé à l'aménagement d'un géosite remarquable localisé sur la commune de Villeneuve-sur-Auvers, la Butte du Puits.

Les aménagements ont été réalisés en collaboration avec le Comité départemental du tourisme, le Comité départemental de randonnée pédestre et les communes d'Auvers-Saint-Georges, Boissy-le-Cutté, D'Huisson-Longueville, Morigny-Champigny, Orveau et Villeneuve-sur-Auvers.



Carte et photographies de l'itinéraire de randonnée « Le chemin des sables »

○ Fête de la Nature

En partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'association Réserves naturelles de France (RNF), le conservateur et le garde-technicien ont participé à la tenue du stand des Réserves naturelles de l'Île-de-France le samedi 25 mai 2019 à Paris. Au cours de cette journée, **370 personnes** (dont une majorité d'enfants), ont été accueillies autour d'animations sur la faune, la flore et la géologie des Réserves.



A

Stand des Réserves naturelles de France lors de la Fête de la Nature au Jardin des plantes – Paris V^{ème}

○ Journée départementale du patrimoine géologique

La Journée départementale du patrimoine géologique s'est déroulée le 12 octobre 2019 sur la commune de Villeneuve-sur-Auvers.

Cette manifestation a débuté par l'inauguration et la présentation du nouvel itinéraire départemental, le chemin des sables. Plus de 180 personnes ont participé aux 2 randonnées animées par les agents du Conservatoire des ENS. La manifestation s'est poursuivie l'après-midi avec la découverte du géosite de la Butte du Puits aménagé en 2019 par le Département. Une centaine de personnes a participé à cette visite guidée.



Découverte du nouveau géosite de la Butte du Puits

Bilan foncier

○ Achat de la Citadelle à Méréville

Le 6 novembre 2019, le Département a acquis une propriété, dite « La Citadelle » (bâtiment et parc) d'une superficie totale de 5 907 m². L'acquisition de ce bien a pour objectif d'accroître et de diversifier l'offre à destination du public en proposant des locaux supplémentaires dans le Domaine de Méréville, tout en restaurant les limites historiques du parc.



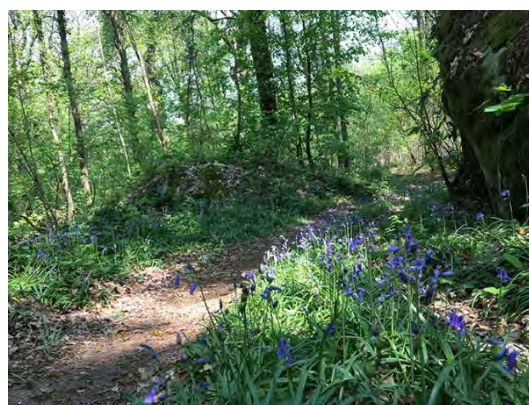
○ Achat de la Ferme de Montauger (0,4 ha)



Le 29 novembre 2018, le Département a acquis « La Ferme de Montauger » d'une superficie totale de 4 217 m², située sur la commune de Villabé. Cette acquisition a permis de reconstituer les limites historiques du Domaine de Montauger et à terme, des gîtes écotouristiques seront installés dans ces locaux conformément au projet d'établissement de la Maison de l'environnement.

○ Achat de la forêt de la Barre

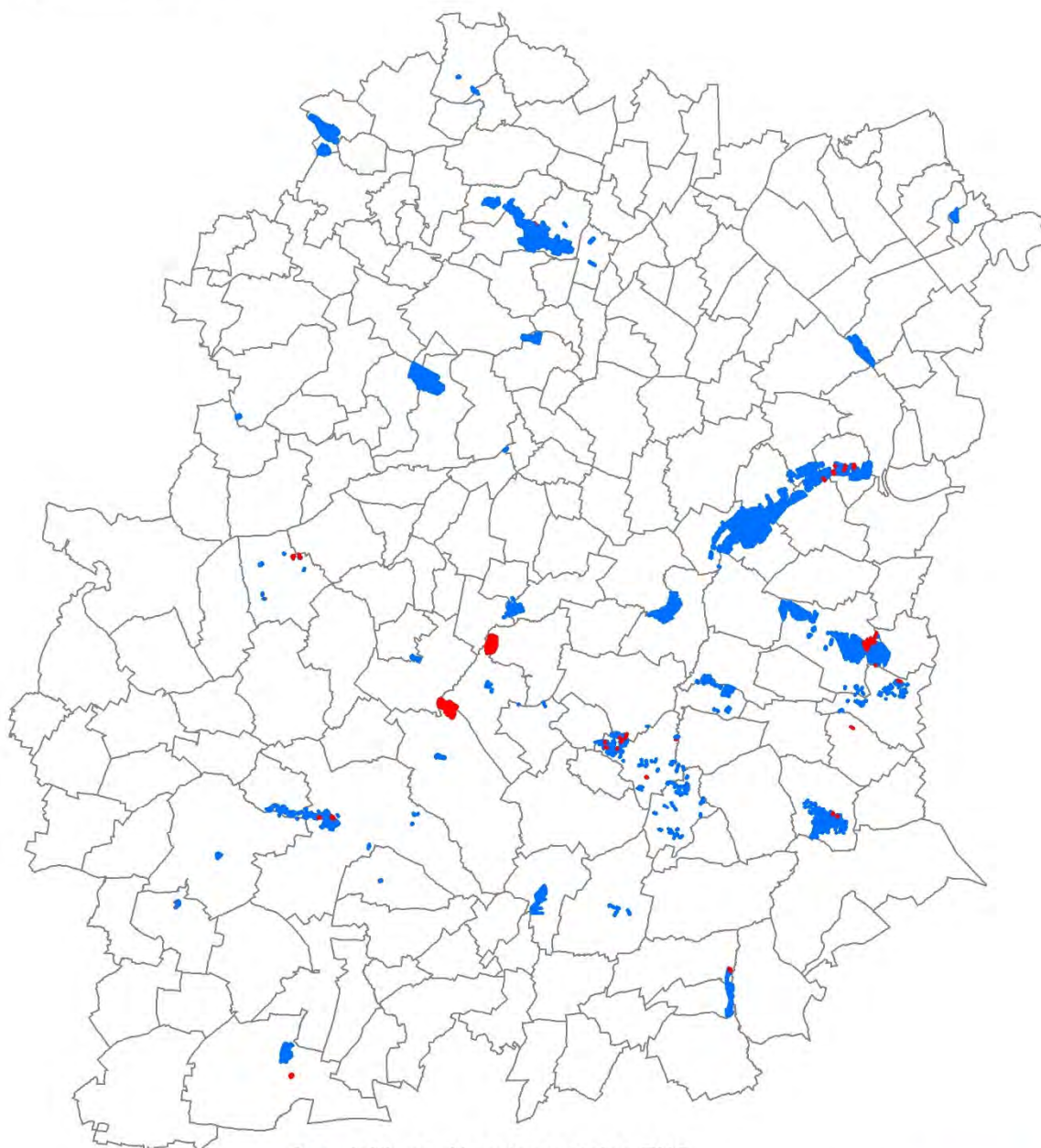
Le 18 décembre 2019, le Département a acquis suite à un legs, une propriété boisée de 35 ha sur les communes de Morigny-Champigny et Auvers-Saint-Georges. Des travaux de mise en sécurité et d'aménagement seront programmés en 2020 pour permettre son ouverture au public.





Une nouvelle forêt départementale sera inaugurée en octobre 2020



86 ha de nature acquis par le Département en 2019
sur 12 sites
16 communes concernées



Acquisitions départementales ENS

-  Propriétés départementales depuis le début de la politique ENS
-  Acquisitions ENS réalisées en 2019

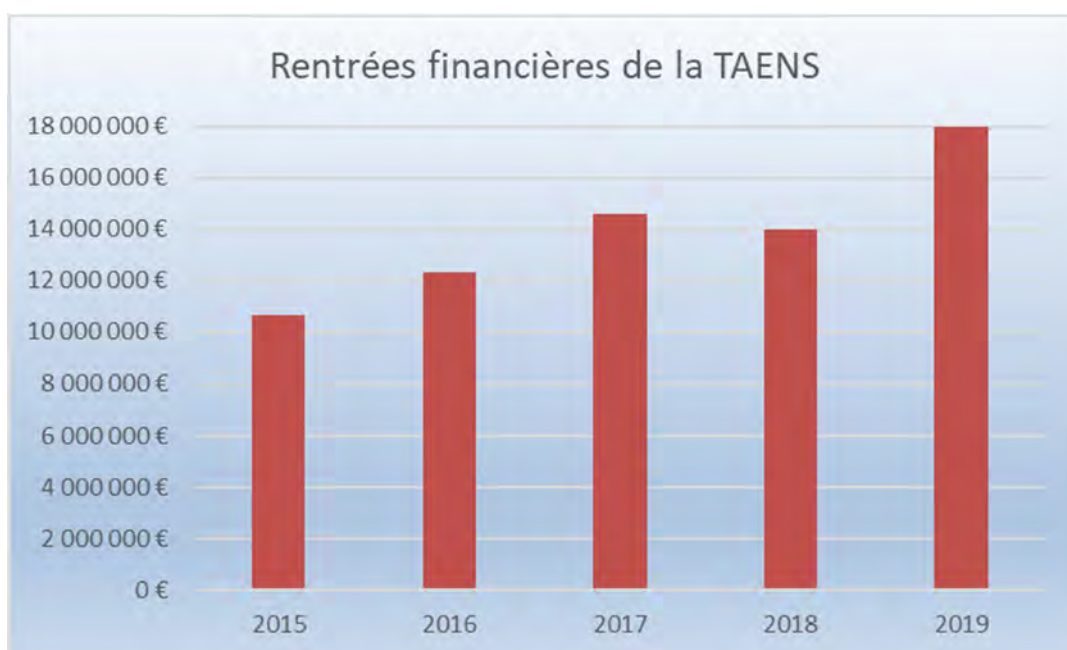


Bilan financier

○ Recettes

La Taxe d'aménagement des Espaces naturels sensibles (TAENS, anciennement TDENS) est établie sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments.

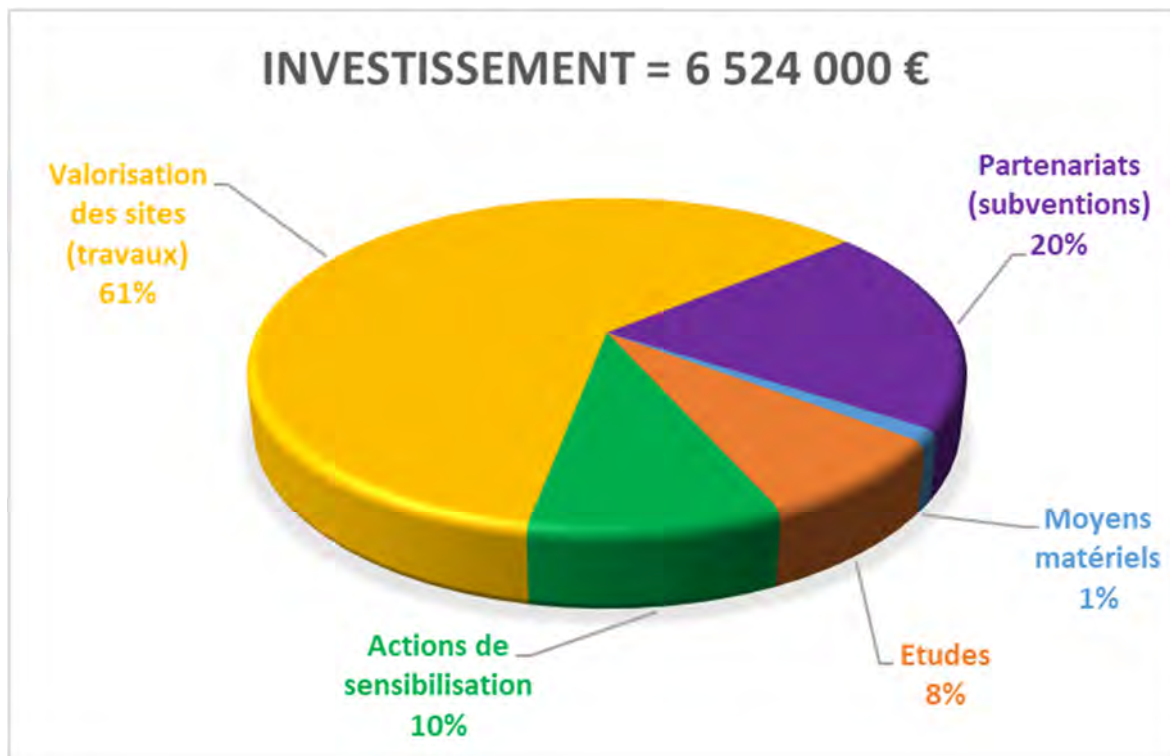
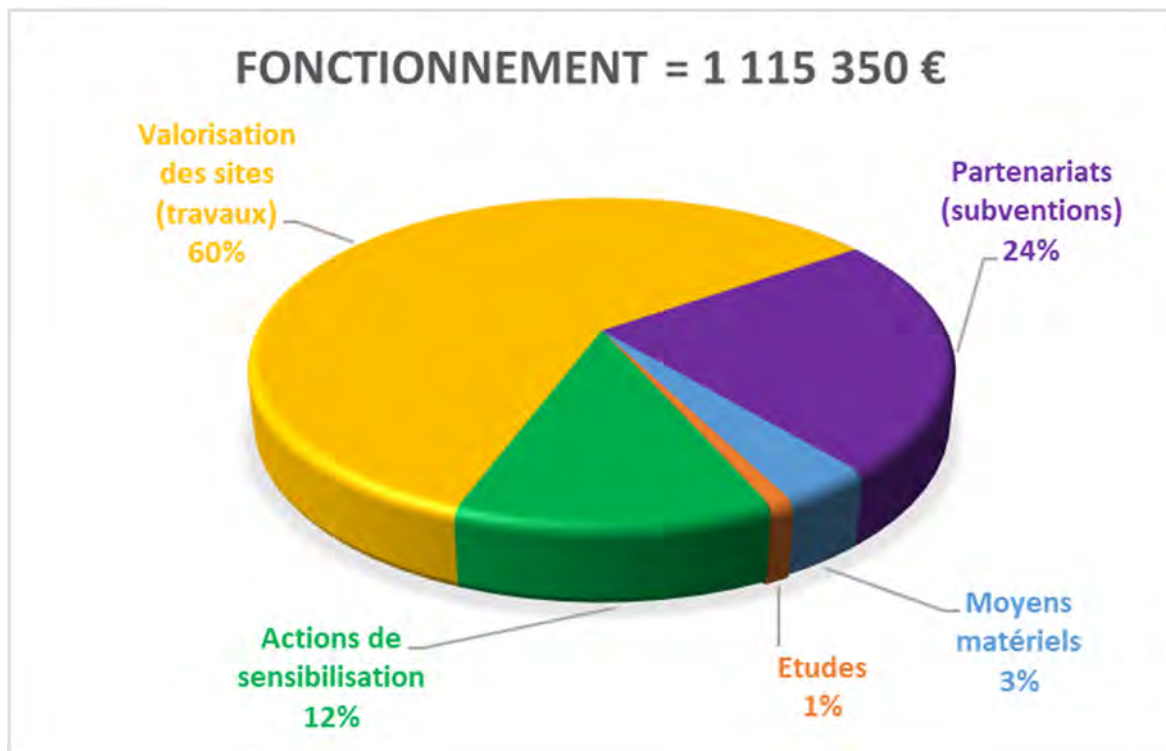
En Essonne, la part départementale de cette taxe a été instaurée par délibération du Conseil départemental le 21 novembre 2011. Dans le cadre de la politique des ENS, les actions du Département en faveur du patrimoine vert sont financées par ce produit fiscal. Son taux est fixé à 2,5 % en Essonne depuis janvier 2016. Par ailleurs, une part de cette taxe est affectée au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne (CAUE 91), à hauteur de 500 000 € par an.



Bilan des recettes en 2019	
Recettes de la TAENS	17 974 309 €
Participation de l'Etat à la Réserve géologique	112 000 €
Coupes de bois et autres produits forestiers	46 656 €
Total	18 132 965 €

À titre de comparaison, le bilan des recettes en 2018 était de 14 161 327 €. Le territoire essonnien a donc connu cette année une augmentation des droits à construire, nécessitant une action accrue de protection des espaces naturels et des paysages.

○ Dépenses



Revue de presse

Le Parisien

Ile-de-France & Oise Essonne

Essonne : ils «mettent en lumière» l'ancienne carrière de calcaire

Une quinzaine de bénévoles ont participé ce week-end à un chantier nature à Chauffour-lès-Etrechy. Objectif ? Protéger le lieu et mettre en valeur son histoire à travers l'ancienne carrière de calcaire.



Le Parisien

TRANSITION CONNECTÉE
Des solutions qui vous connectent à la transition énergétique

Extrait du Parisien – mars 2019

Le Parisien

Ile-de-France & Oise Essonne

En Essonne, la biodiversité s'épanouit dans 57 domaines naturels

Alors que les assises nationales de la biodiversité se tiennent à Massy du 19 au 21 juin, les espaces naturels sensibles (ENS) fêtent leurs 30 ans dans le département.



Les espaces naturels sensibles de l'Essonne fêtent leurs 30 ans. Ici, le domaine de Fontenay-le-Comte. LP/Océane Chevallier.

Extrait du Parisien – juin 2019

Essonne : les espaces naturels sensibles sont « indispensables » à la biodiversité

Depuis 30 ans, le conseil départemental mène une politique engagée pour entretenir, valoriser et étendre ces sites « précieux pour l'environnement », où viennent nicher des espèces rares.



Écharçon, le 9 septembre 2019. Le marais de Maury fait partie des ENS (espaces naturels sensibles) de l'Essonne. Des espèces très rares y trouvent refuge, comme un couple de balbuzards pêcheurs. Les saules d'Ile-de-France. LP/Cécile Chevallier.

Extrait du Parisien – septembre 2019

Les rendez-vous nature du Conseil départemental de l'Essonne

Par François Dop - 20 septembre 2019

PARTAGER Facebook Twitter G+ P



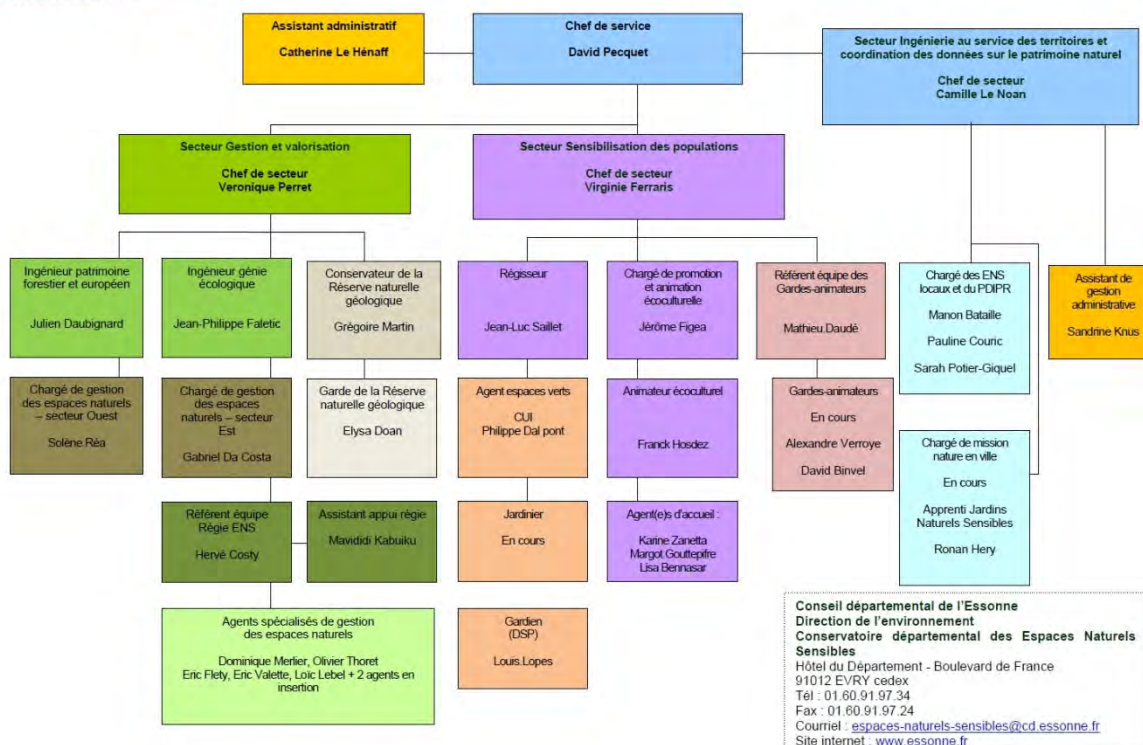
Outre les deux nouveaux espaces naturels sensibles à découvrir cet été lors d'une balade : les pelouses calcaires du domaine départemental des Buys à Puiset-le-Marais et le coteau des Vignes à Athis-Mons, profitez des nouveaux rendez-vous sur des sites naturels variés : prairies, forêts, zones humides, parcs... proposés par le Conseil départemental. Une série qui a débuté le samedi 22 juin avec le solstice d'été et qui va durer jusqu'au 27 octobre.

Extrait du Républicain – septembre 2019

Organigramme du Conservatoire départemental des ENS



CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ESSONNE Organigramme



Conception et coordination :**Camille Le Noan****Contribution :**

Manon Bataille, David Binvel, Marie-Claude Bonin-Rabelle, Renaud Bourgeois, Pauline Couric, Gabriel Da Costa, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Guillaume Debord, Elysa Doan, Jean-Philippe Falétic, Virginie Ferraris, Jérôme Figea, Ronan Héry, Sandrine Knus, Catherine Le Hénaff, Sylvie Lenormand, Grégoire Martin, David Pecquet, Véronique Perret, Sarah Potier-Giquel, Solène Réa, Florence Rouillon, Stéphanie Ruel, Jean-Luc Saillet, Alexandre Verroye

Cartographie :

Manon Bataille, Pauline Couric, Sylvie Lenormand, Camille Le Noan, Sarah Potier-Giquel

Crédits photographiques :

Lionel Antoni, Catherine Chevallier, Julien Daubignard, Educanature (P. Schmidt, Y. Clemenson, A. Chaigneau, G. Guillot), Jérôme Figea, David Pecquet, Nicolas Van Ingen, Alexandre Verroye, CENS/CD91

Contact

Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles

Téléphone : 01 60 91 97 34

Mail : espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr

Facebook : @Montauger

Applications smartphone téléchargeables sur les Play Store et App Store :

- Pour randonner et découvrir : « Balades en Essonne »
- Pour signaler des incidents lors de vos promenades : « Veille nature 91 »

Pour en savoir plus



Documents téléchargeables sur
www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement



— TERRE D'AVENIRS —

Département de l'Essonne
Direction de l'environnement
Conservatoire des Espaces naturels sensibles
Boulevard de France
Éury-Courcouronnes
91012 Éury cedex